

L'ACTION FRANÇAISE

2000

4 € | N° 2836 | 66^e année | Du 15 mars au 4 avril 2012 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net



Algérie
19 mars 1962

Les 50 ans d'une trahison

Pages 7, 8, 9, 10 et 16

L'ESSENTIEL

✓ ÉCONOMIE

Regard sur le Mécanisme
européen de stabilité p. 2

✓ POLITIQUE

Éditorial :
le retour de la nation p. 3

François Hollande
et la décentralisation p. 4

✓ MONDE

Belgique :
Albert II va-t-il abdiquer ? p. 5

Poutine président p. 5

Élections en Iran :
un non événement p. 6

Libye :
la partition à l'horizon p. 6

La Syrie "libanisée"
par l'étranger p. 6

✓ ARTS & LETTRES

Exposition :
les feux de la mer p. 11

Livres : que reste-t-il
de l'Irlande ? p. 12

✓ IDÉES

La "démocratie" en débat :
lettre au lecteur qui croit
au diable p. 13

1974, une partie de campagne :
le billet de M. Savina p. 13

✓ POUR UN JEUNE FRANÇAIS

Le français
dans la tourmente p. 14

Relire Maurras p. 14



Le colonel Antoine Argoud remet son arme à un harki :
le symbole d'une confiance mutuelle
trahie par la République

M 01093 - 2836 - F: 4,00 €



« TOUT CE QUI EST NATIONAL EST NÔTRE »

■ MES

Décryptage d'un coup d'État

Jugé douteuse au regard du droit, l'adoption du Mécanisme européen de stabilité (MES) est également dénoncée pour des motifs politiques, car elle priverait les peuples de la maîtrise de leur propre destin.

Adopté en catimini par l'Assemblée "nationale" - mondialiste ? - le 22 février, le Mécanisme européen de stabilité (MES) constitue le prolongement ou, devrait-on dire, le renforcement du Fonds européen de stabilité financière (FESF), jugé insuffisant par les marchés pour préserver la stabilité de la zone euro. La perte de son "triple A" semble accéléré sa mise au placard, ce qui en dit long sur la capacité de résistance de ces pare-feu financiers. En développant ce logiciel, totalement vicié à sa base, le couple "Merkozy" et les technocrates de Bruxelles ont créé un véritable monstre juridique, qualifié par certains réfractaires de "FMI européen", qui confisque définitivement la souveraineté des États membres de la zone euro au profit d'une élite bruxelloise totalement illégitime.

Querelle juridique

Si le MES ne sera opérationnel qu'à compter du 1^{er} mars 2013, et si, d'ici un an, l'implosion de la zone euro semble inéluctable, il convient cependant d'étudier en détail ses prérogatives et ce qu'elles augurent pour l'avenir de l'Europe. Quant à son adoption, elle nous apparaît illégale. En effet, une modification de l'article 136 du TFUE (traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) était requise afin d'y inscrire que « *les États membres dont la monnaie est l'euro peuvent instituer un mécanisme de stabilité qui sera activé si cela est indispensable pour préserver la stabilité de la zone euro dans son ensemble, l'octroi, au titre du mécanisme, de toute assistance financière nécessaire sera subordonnée à une stricte conditionnalité* ». Or, un tel amendement ne devrait pas se faire par la voie de la "procédure simplifiée" qui « *ne peut pas accroître les compétences attribuées à l'Union dans les traités* ».



On devine combien il aurait été risqué, pour les technocrates de Bruxelles, de soumettre la création du MES à la procédure ordinaire de révision des traités, puisque celle-ci est soumise à la convocation d'une Conférence intergouvernementale. Cela aurait non seulement prorogé le délai d'adoption du MES, nourri les critiques de la part d'États comme l'Espagne, la Hongrie ou l'Irlande, mais également éclairci le public des dérives fédéralistes, voire autocratiques, vers lesquelles s'achemine l'Union européenne.

Équilibre forcé

Le MES peut être assimilé à une institution financière hors normes, qui jouit du principe d'immunité à l'égard de la gestion de son capital. Pire, il ne sera responsable ni devant les parlements nationaux, ni devant le Parlement européen. Doté de la personnalité morale, il pourra, à l'inverse, engager des poursuites judiciaires à l'encontre des États qui ne verseraient pas dans les délais impartis la contribution fixée par ses soins, dont le montant peut être révisé de manière discrétionnaire.

Son capital callable atteint désormais les 700 milliards d'euros, contre 80 milliards pour l'ancien FESF. À ce titre, la France se voit engagée en garanties de paiement à hauteur de 142,7 milliards d'euros, dont seize à verser dans l'immédiat ! C'est à ce stade que l'on perçoit le terrible vice qui frappe ce mécanisme, garant de l'austérité plutôt que du sauvetage des États membres endettés.

En effet, l'adoption du MES est complémentaire de celle du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union européenne et monétaire (TSCG), plus familièrement appelé "pacte budgétaire". L'octroi de crédits par le MES sera subordonné au respect des règles édictées par le TSCG. Or ce pacte enjoint les États membres de faire revenir à l'équilibre les comptes de leurs administrations, et à ne pas excéder un déficit public annuel de 0,5 % du PIB. En cas de non-respect de ces conditions, un mécanisme de correction sera déclenché afin de contraindre les États "délinquants" à adopter des mesures appropriées pour corriger les écarts. En clair, le traitement

grec sera exporté à l'ensemble des pays de la zone euro : baisse drastique des dépenses publiques, privatisations massives et hausse spectaculaire de la fiscalité. Bien évidemment, à moins de brader le pays aux marchés financiers, aucun État n'est aujourd'hui en mesure de respecter ces conditions absurdes. D'ailleurs, le Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy, a clairement indiqué, lors d'une conférence de presse le 2 mars, qu'il ne respecterait pas les objectifs de Bruxelles. « *J'ai l'intention de réduire le déficit de 8,5 % à 5,8 % du PIB* », a-t-il déclaré, renonçant aux 4,4 % fixés par l'Union européenne.

un petit calcul

En ce qui concerne la France, le respect du TSCG lui coûterait une réduction des dépenses publiques de 87 milliards d'euros. Si l'on tente un petit calcul du coût de l'établissement du MES, conjugué à celui du respect du TSCG, il faudra rajouter les 16 milliards versés immédiatement, augmentés des sommes auxquelles le MES fera appel à mesure que des États solliciteront la soit-disant solidarité européenne. Soit un coût minimal de 103 milliards d'euros, qui pourrait atteindre 229,7 milliards en cas de crise aggravée ! Bien évidemment, il n'est même pas envisageable d'évoquer une révision des montants de garantie des dettes des États par le MES, au cas où ce dernier, après avoir emprunté jusqu'à quatre fois son capital, soit l'équivalent 2 800 milliards, serait lui-même attaqué par les agences de notation et les marchés financiers.

On atteint ici le paroxysme de l'absurdité d'une élite politique qui vient d'embarquer dans le *Costa Concordia* européen. Il convient dès lors de se demander si l'Europe n'est pas victime d'un véritable plan de destruction méthodique téléguider par les États Unis et certaines grandes institutions bancaires comme la Goldman Sachs. Le coup d'État de l'oligarchie bruxelloise est achevé, à moins que, d'ici un an, les peuples européens ne décident de reprendre leur destin en main, en faisant comparaître leurs dirigeants traîtres sur l'autel de la forfaiture. Affaire à suivre. ■

Jean Goursky

CONFÉRENCE

LA CANONISATION DE JEANNE D'ARC

Un parcours du combattant politico-religieux
par Philippe Prévost, historien

- Bordeaux - Vendredi 30 mars à 18 heures
 - Toulouse - Samedi 31 mars à 10 h 30
 - Pau - Samedi 31 mars à 16 heures Hôtel Quality Pau-Centre, 80 rue Émile-Garet (proche du musée des Beaux-Arts et centre commercial Bosquet)
 - Bayonne - Dimanche 1^{er} avril à 15 heures, hôtel Amatcho, 27 boulevard Maréchal-Soult (près rond-point Saint-Léon)
- Participation : 8 euros par personne ; inscription par chèque avant le 23 mars à l'ordre de CAEC, BP 80093, 33035 BORDEAUX CEDEX. Pour Bordeaux et Toulouse, les lieux exacts seront communiqués aux personnes s'étant préalablement inscrites.

» OFFRE D'EMPLOI

■ Petite entreprise à Paris recherche secrétaire à mi-temps. Bonnes connaissances en informatique. Envoyer *curriculum vitae* manuscrit et références à M^{lle} Pujo, à L'AF 2000, qui transmettra.

VOUS CHERCHEZ L'AF 2000 ?

Rendez-vous à cette adresse pour trouver un kiosque où l'acheter : www.trouverlapresse.com

— L'ACTION FRANÇAISE 2000 —

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secreariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Directeur éditorial : François Marcilhac
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique : Aristide Leucate, Marc Savina
Société : Stéphane Blanconnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Économie & Social : Philippe Lomel, Pierre Marchand, Guy C. Menuisier
Europe : Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menuisier
Monde : Philippe Maine, Pascal Nari, Maurice Perseval
Arts & Lettres : Anne Bernet, Charles-Henri Brignac, Louis Montarnal
Histoire : Michel Fromentoux, Yves Lenormand
Idées : Stéphane Blanconnet, Louis de Galice, Dimitri Julien, François Marcilhac, abbé Guillaume de Tanoüarn
Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

FISCALITÉ

Un épouvantail électoral

La course à l'échalote qui se déroule sous nos yeux serait-elle le reflet de la seule liberté encore concédée à l'État ?

TRANCHE D'IMPOSITION des riches à 75 % à gauche, impôt minimal sur les bénéfices à droite... La politique, en 2012, se résumerait-elle à un exercice d'ingénierie fiscale ? Bien sûr, aucun candidat ne peut s'en exonérer. Et pour cause, puisque la France, qui inventa pourtant la taxe la plus simple (TVA), est l'un des pays à la fiscalité la plus complexe. Il semble toutefois que ces questions prennent une importance sans précédent dans

l'arène politique, même si cela peut sembler normal en temps de crise, renflouement des caisses de l'État oblige. Mais dans un pays où le taux de prélèvements obligatoires avoisine 42,5 % (l'un des plus élevés des pays de l'OCDE), on attendait un peu plus d'imagination sur la réduction des dépenses publiques. Las ! Pour Bruxelles comme pour la République, amélioration des comptes publics ne semble rimer qu'avec pression fiscale.

Nouveau patriotisme

C'est qu'en fait, une des seules libertés que l'UE laisse aux États membres est celle de choisir où ils prendront l'argent pour réduire les déficits publics mais aussi financer le budget européen. En ce sens, le "buy european act" de Nicolas Sarkozy (une sorte de préférence européenne) est une preuve, s'il en fallait encore, de la disparition de la nation au

profit des "États-Unis d'Europe" jusque dans les propositions les plus concrètes. Dans un autre genre, la réduction du patriotisme - c'est bien la seule occasion où François Hollande aura prononcé ce mot - au consentement à un taux d'imposition record est d'une cohérence pathétique. Pendant ce temps, la Commission européenne refuse un prêt à la Hongrie pour la forcer à modifier deux textes de loi qu'elle juge inappropriés. Vous trouvez que la campagne électorale est ennuyeuse et qu'elle n'aborde pas les vrais problèmes ? La perte de souveraineté, enjeu qui laissait beaucoup indifférents il y a dix ans à peine, devient pourtant de plus en plus prégnante dans la vie quotidienne. Et ce ne sont pas les discours de Guaino ou de Montebourg qui nous feront croire que leurs candidats y changeront quelque chose. ■

Pierre Marchand

Le retour de la nation

Certes, il semblerait que plus c'est gros et mieux ça passe. Il n'en reste pas moins que les dernières propositions de Sarkozy traduisent sur le plan politique le retour de la nation. Les journalistes évoquent sa volonté de séduire la "France du non" (au traité constitutionnel de 2005). C'est évident. Mais la question n'est pas là. Elle est : pourquoi Sarkozy entend-il séduire cet électorat-là, alors même que le pays légal, droite et gauche confondues, avaient fomenté avec une touchante unanimité, en 2007, le coup d'Etat du traité de Lisbonne ?

Déjà, sur le plan économique, "produire français" était devenu, il y a quelques mois, une préoccupation prioritaire, de Marine Le Pen proposant une loi "achetons français" à Bayrou souhaitant un label "produit en France", en passant par Hollande qui défendait le "patriotisme industriel" ou Sarkozy, désireux de créer un label "origine France garantie".

À l'époque, via un communiqué, l'Action française s'était félicitée de voir « *après des décennies de dérégulation et de mondialisme ravageur, nos hommes et femmes politiques enfin revenir aux fondamentaux que sont la reconstitution du tissu industriel de la France et la défense des intérêts économiques des Français* ». Toutefois, se demandait-elle, comment croire Bayrou, Hollande et, a fortiori, Sarkozy, aux commandes depuis cinq ans, « *à partir du moment où ils ne remettent pas en cause la machinerie européenne, qui livre nos économies aux marchés et à la concurrence déloyale à l'extérieur comme à l'intérieur de l'Union, souhaitent poursuivre la catastrophique expérience de l'euro jusqu'au dernier Européen vivant et continuent de prôner l'idéologie immigrationniste, les immigrés étant à la fois les victimes et le bras armé de la mondialisation* » ?

Or voilà-t-il pas que Nicolas Sarkozy semble enfin s'attaquer aux dogmes de l'Europe ultralibérale ! Faisant subitement de celle-ci son bouc émissaire, entre son show de Villepinte à trois millions d'euros et ses gesticulations télévisuelles, il a proposé, laissant la Commission européenne pantoise, trois mesures choc : sommant ses partenaires d'ériger l'Europe en rempart contre la mondialisation par l'adoption d'un "buy european act" sur le modèle américain, il veut réserver les fonds publics européens aux entreprises produisant sur le continent ; exigeant de l'Union qu'elle lutte enfin de manière efficace contre l'immigration clandestine, il exige une réforme des accords de Schengen, menaçant de ne plus les appliquer unilatéralement s'il n'obtient pas satisfaction au plus tard au printemps 2013 ; enfin, liant la fiscalité non plus à la territorialité mais, toujours selon le modèle américain, à la nationalité, il a annoncé que les exilés fiscaux -

mais non les expatriés pour raison professionnelle - devront rembourser à la France ce qu'ils ont payé en moins en impôts à l'étranger et ce, afin de lutter à la racine contre l'évasion fiscale devenue sans intérêt. Or cette mesure, même limitée aux exilés, nécessiterait de revoir les conventions fiscales signées entre la France et ses partenaires - argument opposé à Jérôme Cahuzac, président socialiste de la commission des finances de l'Assemblée nationale, lorsque celui-ci avait proposé, fin 2010, une mesure semblable, qu'il conviendrait de rendre compatible avec le droit européen... notamment en matière d'égalité devant l'impôt. Bref, de gros chantiers en perspective, prouvant que l'Europe, loin d'être la solution, est bien le problème.

Les deux premières mesures étant approuvées, si on en croit les sondages, respectivement par 76 % et 59 % des Français, certes, Sarkozy aurait eu tort de se priver et on comprend que Benoît Hamon, porte-parole du Parti socialiste, ait aussitôt estimé que le candidat élyséen tenait un discours visant « *à parler aux électeurs du Front national* ».... Car si l'adoption d'une loi permettant de réserver les marchés publics européens aux PME du continent fait l'unanimité, non pas en Europe, mais... à l'UMP, sous réserve, du reste, de réciprocité pour ne pas attirer les foudres de l'OMC - et les États-Unis, direz-vous ? ils ont la chance d'être indépendants, eux - en revanche, la - timide - révision de Schengen, déjà entamée depuis de longs mois à la demande de la France mais dont, apparemment, Claude Guéant se désintéresse en brillant par son absentéisme aux réunions de concertation, choque le même Benoît Hamon : « *On a la poursuite de l'obsession de Guéant-Sarkozy-Fillon-UMP sur l'immigration* », a-t-il jugé, exprimant la pensée du candidat de... Terra Nova. La gauche mondialiste a du reste aussitôt dégainé son arsenal "européen" : pour l'eurobéat Jean Quatremer (*Coulisses de Bruxelles*, 12 mars), « *suspendre sa participation aux accords de Schengen est impossible sans quitter l'Union, Schengen étant intégré dans les traités européens depuis 1997* »... Comme si les traités n'étaient pas faits pour être renégociés... Toujours agiter le chiffon rouge du "j'accepte tout ou je pars", afin de mieux convaincre les peuples de se taire et de subir !

Toutefois, pourquoi l'oligarchie européenne aurait-elle peur des gesticulations sarkozystes ? Comme Hollande rassurant, à Londres et en anglais, les marchés aussitôt après les avoir attaqués devant des Français crédules, il est clair que Sarkozy ne saurait inquiéter des partenaires qui ont déjà mesuré la teneur électoraliste de promesses qui n'engagent que ceux qui veulent bien y croire. Outre que, sur le plan politique, le projet, partagé par les socialistes, d'une préférence commerciale eu-



ropéenne n'aurait qu'un intérêt limité, car elle ne permettrait pas d'éviter la concurrence déloyale à l'intérieur de l'Union - c'est pourquoi Marine Le Pen a raison de prôner la même mesure, mais au plan national - depuis cinq ans, jamais Sarkozy, qui aurait pourtant dû s'attaquer à ces problèmes bien plus tôt, n'a pris le risque de fâcher ses partenaires européens sur quelque sujet que ce soit. Au contraire, il a toujours été d'une servilité exemplaire à l'égard de la machinerie européenne, qu'il s'agisse des nouveaux traités, qui nous menotent toujours davantage, ou de l'immigration, qu'il n'a cessé de favoriser dans les faits tout en la dénonçant en paroles. N'a-t-il pas joué, par exemple, double-jeu au moment des arrivées massives de migrants irréguliers sur l'île de Lampedusa ? Ainsi, le 24 mai 2011, Claude Guéant déclara devant la commission des Affaires européennes de l'Assemblée avoir promis aux autorités tunisiennes, pour les inciter à lutter contre l'immigration irrégulière... de « *faciliter les modalités d'immigration légale* » !

Certes, il convenait d'engranger des voix avant l'entrée en lice officielle de Marine Le Pen : c'est chose faite puisqu'elle a ses cinq cents signatures. Toutefois, par-delà les mensonges électoralistes, comment ne pas voir que pour nos concitoyens la nation reste primordiale ? Un autre sondage indiquait il y a peu que 56 % des Français souhaitaient le renforcement des pouvoirs nationaux face à Bruxelles, soit un pourcentage encore supérieur à celui recueilli par le "non" en 2005. Le réalisme se joignant au patriotisme, les troupes de ce qu'on appelle la "France du non", loin de fondre, se consolident. Aidez l'Action française à y concourir de toutes ses forces ! □

François Marcilhac
fmarcilhac@actionfrancaise.net

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Aidez-nous !

OUI, comme vous le dit François Marcilhac, aidez l'Action française à concourir de toutes ses forces au retour à la nation. Pour cela, il faut que notre journal puisse rayonner davantage. Rappelons que nos ressources habituelles ne sont pas suffisantes

pour couvrir les besoins du journal. Aussi, il faut que tous ceux qui le peuvent contribuent à la souscription et nous envoient les coordonnées de gens susceptibles de s'abonner. Pensez-y et merci d'être généreux. ■

Marielle Pujo



✓ Les versements pour le journal sont à effectuer par chèque à l'ordre de M^{me} Geneviève Castelluccio, à L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Avis à nos fidèles lecteurs

LA PRIEP, société editrice de *L'Action Française 2000*, procède actuellement à une augmentation de capital qui devrait faciliter la réalisation de

nos projets de développement. Nos amis qui souhaiteraient y participer peuvent prendre contact avec Marielle Pujo à L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris, tél. 01 40 39 92 04, pour plus d'informations et recevoir un dossier de souscription. □

■ FRANÇOIS HOLLANDE

Décentralisation en campagne

Trente ans après la promulgation de la loi Deferre, François Hollande reprend le flambeau de la décentralisation, sans rompre avec les ambiguïtés caractérisant ce processus depuis l'origine.



Hollande ou le plat pays des libertés locales

En parcourant le programme du candidat François Hollande, on observe qu'il ne s'inscrit pas dans la lignée de ses prédécesseurs de 1982 qui, faut-il le concéder *a minima*, ont relancé, sur le mode de la rupture, un mouvement décentralisateur, dont les avancées, depuis la fin du Second Empire, étaient caractérisées par une singulière lenteur. Le député de Corrèze serait même un chaud partisan du *statu quo ante*. La relégation de cette question au cinquante-quatrième point de son projet, qui en compte soixante, en dit long sur sa vague préoccupation à l'égard des collectivités locales françaises.

Le programme

Qu'on en juge, d'ailleurs, par la lecture de son programme : « *J'engagerai une nouvelle étape de la décentralisation en associant les élus locaux. Je ferai voter une loi sur le renforcement de la démocratie et des libertés locales. Elle prévoira notamment l'abrogation du conseiller territorial et la clarification des compétences. Un pacte de confiance et de solidarité sera conclu entre l'État et les collectivités locales garantissant le niveau des dotations à leur niveau actuel. Je réformerai la fiscalité locale en donnant plus d'autonomie aux communes, aux départements et aux régions, en contrepartie d'une plus grande responsabilité. Une véritable pérennité sera mise en œuvre.* » Prenant soin d'éviter de fâcher les élus, avec lesquels il se concertera, il prône, au contraire, leur enracinement et le maintien de leurs effectifs, en revenant sur les "conseillers territoriaux", cen-

sés se substituer, dès 2014, aux actuels et pléthoriques conseillers généraux et régionaux (loi du 16 décembre 2010). François Hollande fait quasiment figure de conservateur, tenant le spectre d'une fronde provinciale en horreur. N'y aurait-il pas une once de Louis Le Grand dans ce mitterrandolâtre opportuniste ?

Sans imagination

Derrière l'ironie de cette incise, on veut, évidemment, pointer l'absence d'imagination et de perspective d'un candidat par défaut, terne produit d'une énarchie où l'on forme des administrateurs mais guère des politiques. En réalité, le futur président de la République (ou gouverneur de la France) tient à consolider l'ancrage à gauche de plus des trois quarts des régions de France. Ensuite, il les rassérène quant à la présence d'un État, tout à la fois nourrice et banquier, déversant sans compter sur les collectivités la manne et la rosée de multiples dotations, sans lesquelles ces baronnies, parfois endettées, ne pourraient survivre. Mais il y a plus grave. Tandis que le président Sarkozy détricotait les collectivités locales en s'appuyant sur l'alibi (pas totalement infondé, nonobstant) du coût financier et de l'inefficacité du mille-feuille politico-administratif de nos institutions territoriales, François Hollande poursuit dans la même veine mais en accentuant une tendance à la déconcentration. En effet, l'État, pris dans la nasse supranationale de l'Union européenne qui l'a progressivement vidé (avec la complicité de nos dirigeants) de la

plupart de ses prérogatives régaliennes, fait aveu d'impuissance et d'inutilité en transférant des pans entiers de missions qu'il exerçait jusqu'alors (les cartes d'identité et passeports sont un exemple significatif). L'autorité politique se dilue au sein des collectivités locales qui sont amenées à décider en lieu et place de l'État. Se met donc en place une gouvernance administrative émietlée se substituant au gouvernement d'un État souverain unifié.

Un autre fédéralisme

Nous sommes loin du fédéralisme défendu par l'Action française, pour qui, d'après Charles Maurras, « *en travaillant à la reconstruction de la ville ou de la province, on travaille à reconstruire la nation* » (*L'Étang de Berre*, 1920). « *Le patriotisme français nourri et rafraîchi à ses vives sources locales* » suppose un aller-retour entre l'État et ses provinces, celles-ci se nourrissant de la vigueur qu'elles communiquent au premier. Or, force est de constater que depuis l'acte II de la décentralisation (réforme Raffarin de 2003), la tendance est à la redistribution perpétuelle des compétences au bénéfice des collectivités. Le principe thomiste de subsidiarité, pourtant introduit dans la Constitution à l'occasion de la révision de 2003, est dénaturé. Tous les problèmes atteignant un certain coût voire un certain seuil de désintérêt étatique sont abandonnés aux collectivités territoriales sans que s'établisse la complémentarité nécessaire entre les deux niveaux de décision, pourtant au cœur du principe de subsidiarité. En définitive, comme ses prédécesseurs, le futur gouverneur socialiste n'osera rompre avec l'ambiguïté du paradigme franco-français de la décentralisation qui a bien du mal à cacher la persistance, telle une mauvaise herbe, de notre vieille tradition centralisatrice. Ce n'est pas pour rien que, dans les années quatre-vingt, l'on a forgé ce néologisme de "déconcentration" qui reflétait cette profonde amphibologie de l'architecture politico-administrative française. Pour la gauche socialiste, qui renoue avec les vieux réflexes de la SFIO, la décentralisation est avant tout le plus sûr moyen de fabriquer des notables élus par une poignée de bobos, aidés en cela par la forte abstention de l'électorat local. Bref, chez François Hollande, digne héritier du marxisme idéologique, les libertés (décentralisatrices) formelles prévaudront toujours sur les libertés (décentralisatrices) réelles. ■

Aristide Leucate
aleucate@yahoo.fr

Au fil de la presse



Où il est montré que le relativisme introduit le mal dans le corps social. Comme le ver dans le fruit, il le ronge de l'intérieur et se nourrit de ses meilleurs anticorps pour en neutraliser la résistance.

■ *Le Salon beige* (5 mars) mentionne la réaction de M^{re} Bernardini, archevêque émérite de Smyrne (Turquie) à la lecture du dernier ouvrage de l'abbé Guy Pagès, *Interroger l'islam - Éléments pour un dialogue islamo-chrétien*. Pour le prélat, « *le relativisme religieux qui s'appuie sur l'ignorance [...] ouvre en fin de compte la voie pour la conquête musulmane de l'Europe... conquête que Notre Dame des Victoires a empêchée à Lépante (1571)* ». Et d'en appeler à raviver « *l'esprit de Lépante* », tant il est vrai que l'adversaire est sûr de sa force, tandis que nous doutons de la nôtre par lâcheté, honte de soi ou pusillanimité. Le débat est crucial, à l'heure où, élection présidentielle oblige, le gouvernement souffle le chaud et le froid sur l'abattage rituel, exhortant les musulmans et les juifs à rompre avec cette tradition « *ancestrale* » (dixit François Fillon), tout en cachant la vérité aux Français.

■ *Le Point* (7 mars) fait état d'une initiative de la Compagnie française de conseil et d'investissement (CFCI) qui « *s'apprête à distribuer la première assurance-vie "charia compatible" en France métropolitaine. Objectif : offrir à la clientèle musulmane - mais pas seulement - un moyen d'épargne en conformité avec ses convictions religieuses et, surtout [...] éthiques* ». Ladite éthique étant assurée « *par un "sharia board"* », le CIFIE (Comité indépendant de la finance islamique), qui valide par une *fatwa* - un avis - la conformité du produit ». Après l'islamo-gauchisme, voici l'islamo-capitalisme, preuve de l'extrême ductilité de l'islam, dont la stratégie tacite mais réelle de conquête de l'Occident passe par une adaptabilité à toute épreuve, fondée, notamment, sur la *taqiya* ou dissimulation. En définissant ce contrat d'assurance-vie comme un produit bancaire comme les autres, ses concepteurs (qui emploient à son propos, l'expression de « *produit halal* ») pratiquent, avec une habileté consommée l'hypocrisie la plus absolue.

■ Dans *La Nation-Journal Vau-dois* (24 février), Olivier Delacrétaux revient sur les déclarations de Claude Guéant, relativement à la supériorité de notre civilisation des droits de l'homme. « *Les propos du ministre sont d'un conformisme absolu. Il dit ce que tout le monde pense : la supériorité des droits de l'homme sur toute autre conception du droit et la supériorité de la démocratie parlementaire sur*

tous les autres systèmes politiques font de la civilisation occidentale une civilisation supérieure et justifient, aux yeux de la droite comme de la gauche, ses incessantes ingérences économiques, politiques voire militaires dans le monde entier. » Rien n'a changé depuis la III^e République, sauf qu'à l'époque on dispensait nos leçons en apportant notre civilisation aux autres, alors qu'aujourd'hui, nous importons celle des autres chez nous, ceux-ci s'épargnant désormais la peine de nous écouter.

■ À idéologie relativiste, conséquences relativistes. C'est, en tout cas, ce que semble regretter Aymeric Pourbaix qui écrit dans *Famille chrétienne* (7 mars) que « *curieusement, dans cette campagne électorale, la famille, les questions d'éthique font l'objet de conceptions assez tranchées [...] qu'il s'agisse du "mariage" homosexuel, de l'euthanasie ou du quotient familial.* [...] On pourra certes regretter qu'il faille soumettre au vote ce qui relève finalement de principes naturels, qui constituent le fondement de la vie en société, comme le mariage entre un homme et une femme. N'y a-t-il pas là une des perversions de la démocratie, celle de faire entrer dans le domaine du relatif et du rapport de forces politiques ce qui appartient au patrimoine commun de l'humanité ? » Poser si justement la question, revient à y répondre.

■ C'est également sans compter sur la puissante nuisance des lobbys de tous poils. Se confiant à *Monde et Vie* (7 mars), le député UMP Christian Vanneste dénonce « *le lobby homosexuel [qui] est parvenu à installer une forme de totalitarisme et d'inquisition dans notre pays, en monopolisant l'information sur les sujets qui le concernent et en interdisant à ses adversaires de s'exprimer sans être foudroyés médiatiquement, voire judiciairement* ».

■ Le Front national pourrait très certainement compter sur M. Vanneste et ses collègues UMP de la Droite populaire qui, selon *Faits et Documents* (1^{er} mars), « *ont déjà fait comprendre au Front national que leur fidélité envers Nicolas Sarkoözy se terminerait, s'il était battu, le soir du second tour. Et qu'ils seraient ouverts à des désistements réciproques en faveur du candidat arrivé en tête au premier tour des législatives de juin.* ». Affaire à suivre. A.L.

■ BELGIQUE

Albert II va-t-il abdiquer ?

Le roi Albert II, soixante-dix-huit ans, pourrait renoncer au trône de Belgique le 21 juillet prochain. Au risque de priver son pays d'un précieux conciliateur.



Le roi Albert II de Belgique

Ce titre barrait la Une du *Soir*, le principal quotidien belge francophone : « 21 juillet 2013, le roi Albert II abdique ». Du Palais est venu un démenti. Suffit-il à clore l'interrogation et le débat qu'elle suscite ? Certainement pas. Il est des faits objectifs pour imaginer que le roi songe à installer son fils Philippe sur le trône. Deux prédominent : l'âge et la santé. Albert II fêtera ses soixante-dix-huit ans en juin prochain. Il en aurait donc soixante-dix-neuf le 21 juillet, jour de la fête nationale. Laquelle, soit dit par parenthèse, ne commémore pas la révolution de 1830, mais le discours du Trône de Léopold I^{er} prononcé en 1831. Le symbole n'en serait que plus fort. Par ailleurs, depuis l'en 2000, le souverain a connu pas moins de sept péripéties qui ont conduit à des interventions chirurgicales : une

hernie discale, un quadruple pontage coronarien, une cheville plâtrée, une fracture du col du fémur, une opération de la cataracte à chaque œil et enfin une opération, en novembre dernier, pour une tumeur cutanée au nez.

L'implication du roi

Ajoutez à cela la fatigue due à l'implication constante du roi lors de l'interminable crise des cinq cent quarante-cinq jours dont est né le "gouvernement papillon", celui d'Elio Di Rupo, qui a donné à l'équipe le nom de son attribut vestimentaire... Autant de raisons pour accorder crédit à l'abdication, même si elle n'est pas conforme à la tradition. Quel est le grain de sable susceptible de contrarier le scénario ? Il pourrait être de taille. Davantage roc que grain de sable. L'hypothèse

d'un raz de marée de la NVA (nationalistes flamands) aux élections communales d'octobre prochain pourrait mettre à bas le fragile édifice gouvernemental. Or, à l'exception de la NVA et de ses frères ennemis du Vlaams Belang, tous les partis, de la gauche à la droite, au Nord comme au Sud, se sont accordés pour louer le rôle de conciliateur du souverain. Sans lui, il n'est pas évident que la crise aurait pu se dénouer.

Un héritier décrié

De plus, la personnalité du prince-héritier suscite, à tort ou à raison, bien des incertitudes, voire une hostilité en Flandre. On doute de ses capacités, on ne le croit pas préparé, ou alors mal, à remplir la fonction. Certes, il convient de relativiser et de se dire la propension à dénigrer ce que l'on ne connaît pas. Mais on ne peut pas non plus ne pas en tenir compte. Lorsque Albert II est monté sur le Trône et prêté serment dans un tremblement dont toutes les télévisions furent les témoins, cette fébrilité accrut l'anxiété des Belges. Et puis, au fil des ans et du règne, Albert II se révéla un homme agréable, proche de ses interlocuteurs de tous les milieux. Sa popularité y gagna et s'affermait. La révélation d'une fille illégitime fit jaser mais ne l'entama guère. Son entregent, son écoute constituèrent un atout précieux lors de négociations difficiles. C'est à lui que s'adressaient les interlocuteurs. Autant de motivations qui expliquent qu'en cas de nouveau cataclysme politique, le successeur d'Albert II pourrait bien s'appeler... Albert II. ■

Charles-Henri Brignac

RUSSIE

Poutine président

Plaidoyer pour une Russie puissante et prospère.

VLADIMIR POUTINE est de retour au Kremlin. Il a été réélu, le 5 mars, président de la Fédération russe, au premier tour, avec plus de 60 % des voix. Une certaine presse en Occident, particulièrement en France, où être anti-russe et anti-Poutine est très à la mode dans le microcosme médiatique, crie au scandale. On a reproché à Madame Le Pen de ne pas être opposée au nouveau président russe, et M. Hollande a cru devoir déclarer que, s'il avait été président il ne lui aurait pas adressé de message de félicitations ! Qu'il y ait eu des irrégularités dans certains bureaux de vote dans l'immense Russie, ce n'est pas exclu. Mais que Vladimir Poutine ait été élu par une immense majorité de ses concitoyens ne fait aucun doute, et même les observateurs occidentaux ne le contestent pas. C'est d'ailleurs la totale transparence des bureaux de vote et des urnes - on pouvait observer les cent mille bureaux - qui a permis les remarques sur les fraudes. N'est-ce pas Poutine lui-même qui avait décidé de faire installer une caméra dans chaque bureau ?

Faute impardonnable

Ce que les bonnes âmes reprochent à Poutine, notamment en occultant les manifestations de masse en sa faveur et en grossissant celles de ses opposants, n'est pas dans la constatation de fraudes vraies ou supposées.

N'en déplaise à certains, la presse est libre en Russie et les opposants détiennent une chaîne de télévision, très regardée semble-t-il. Le grand tort de Vladimir Poutine, sa faute impardonnable aux yeux de bien-pensants, c'est son discours nationaliste, sa volonté de respecter les traditions séculaires russes, en un mot son anti-mondialisme. La Russie d'aujourd'hui n'a pas la moindre visée impérialiste, ni hégémonique. Elle ne menace aucun autre pays. Face aux États-Unis, restés toujours hégémoniques, à la Chine, dont la montée en puissance pourrait inquiéter, à une Europe impuissante et à la montée de l'islamisme radical, une Russie puissante et prospère, que Vladimir Poutine tente de construire avec succès, serait un bon élément d'équilibre de forces dans le monde. □

Pascal Nari

BRUXELLES

Les communes rebaptisées

Quand le cosmopolitisme contribue à marginaliser la communauté francophone de Belgique...



LA CARTOGRAPHIE en Belgique est souvent source de polémiques et d'empoignades communautaires. Il n'y a pas si longtemps l'ambassade belge à Washington diffusait un document émanant de l'organisme du tourisme flamand. Une carte de la Belgique annexait Bruxelles à la Flandre, alors qu'elle est la capitale, bilingue, du royaume, dans laquelle, les chiffres l'attestent, les Néerlandophones dépassent à peine les 5 %.

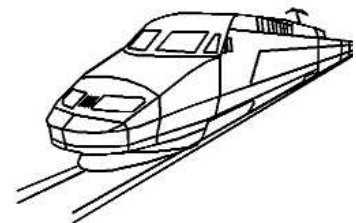
Voici qu'une nouvelle cartographie qui, elle, se veut humoristique enfièvre les esprits. On en rit ici, on s'en indigne là. L'Open VLD (libéraux flamands) a publié une brochure pour parler de Bruxelles. Elle est illustrée d'une carte fantaisiste où la ville est découpée en communes. Elles sont dix-neuf comme dans la

réalité. Mais ici, chacune se voit apporter une qualification accordée à sa population et à ses origines. On y trouve le nom d'Is-tambul pour Schaerbeek et Saint-Josse, des quartiers populaires. Matonge pour la porte de Namur et les Congolais qui y sont nombreux, alors qu'Uccle, jumelé avec Neuilly, est appelé le 21^e arrondissement de Paris. L'humour n'est pas tout à fait innocent. Il tend à démontrer que si les francophones sont nombreux à Bruxelles, la ville est bien plus cosmopolite que francophone... En publiant ce fascicule, l'Open VLD parti de la coalition gouvernementale, a réussi à faire parler de lui. Mais aussi à faire grincer des dents côté francophone. □ Ch.-H.B.

TGV

L'ultragauche à la manœuvre

La construction d'une ligne à grande vitesse entre Lyon et Turin suscite de vives réactions.



L'ÉQUANIMITÉ du président du Conseil Mario Monti, qui a rodé son flegme chez Goldman Sachs avant de succéder à Silvio Berlusconi, est mise à rude épreuve depuis la fin février, quand les écolo-gauchistes se sont rappelés au souvenir de la classe politique. Et cela pour une histoire de TGV et de tunnels devant relier à l'horizon 2023 Lyon à Turin. Un projet déjà vieux de onze ans, mais que les gouvernements italien et français entendent réactiver.

Encouragée par les milieux économiques, au Piémont comme en Rhône-Alpes, cette relance s'est concrétisée, le 30 janvier dernier à Rome, avec la signature d'un avenant à l'accord franco-italien de 2001. Il s'en est ensuivi, côté piémontais, un réveil des écologistes radicaux, particulièrement actifs dans la vallée de Susse, où doit passer la future ligne TGV destinée au transport de fret et de voyageurs. Selon les opposants, les No TAV (TAV pour *treno ad alta velocità*), la réalisation de ce projet, estimé à quelque vingt milliards d'euros, aura un impact exorbitant sur l'environnement et risque d'entraîner l'abandon de la ligne "historique". Avec la ligne TGV, le gain de temps entre Turin et Lyon serait de deux heures, alors qu'aujourd'hui il faut en compter quatre. Rituelles et souvent prévisibles, les manifestations ont brusquement dégénéré lorsqu'un oppo-

sant est tombé, électrocuté, d'un pylône où il tentait de hisser une banderole pour avertir les autres protestataires de l'arrivée dans la vallée de forces de l'ordre venues pour entamer des procédures d'expropriation. Dès l'annonce de l'accident, des éléments qualifiés d'« *anarcho-insurrectionnels* » par les services de renseignement sont entrés en scène ; du Piémont, l'agitation a gagné Milan, Rome et Naples, avant d'atteindre la France avec le sabotage de voies SNCF près de Chambéry et diverses déprédations à Lyon, le tout signé de tags No TAV.

La bataille du rail

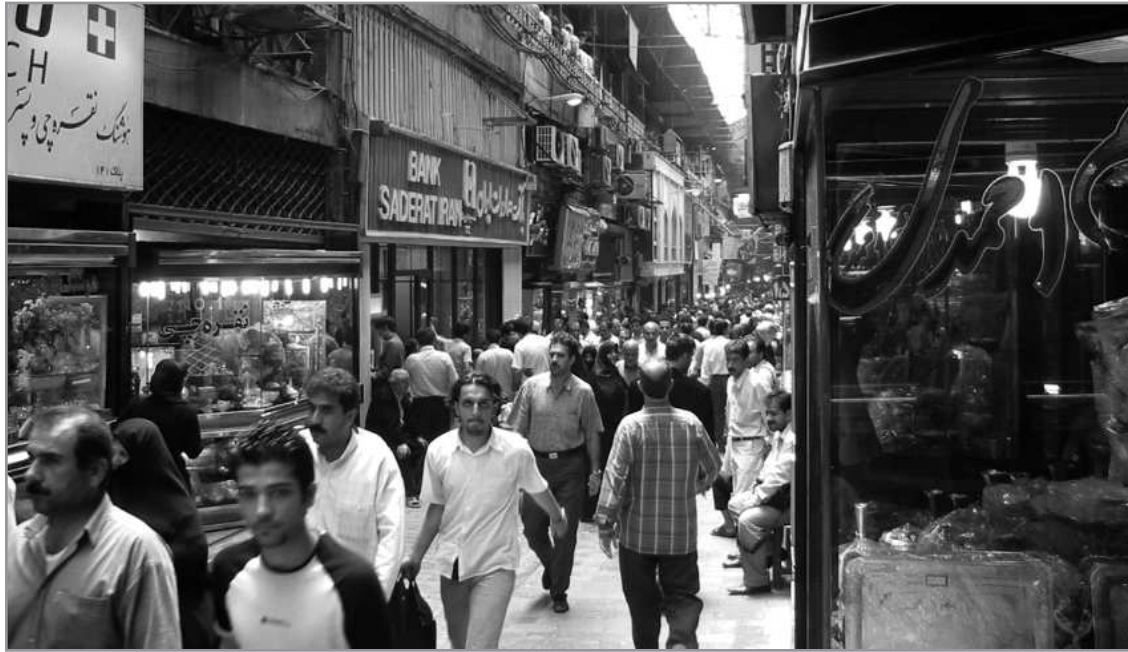
Si les autorités françaises ont évité de donner une publicité excessive à ces actes, en Italie il en va fort différemment. C'est d'abord Mario Monti qui, assurant que « *la violence ne sera pas tolérée* », a fait miroiter la création d'emplois dans la vallée de Susse. C'est ensuite le président Giorgio Napolitano qui a refusé de rencontrer les maires s'étant déclarés hostiles à la ligne TGV. Présentement, le rapport des forces reste favorable au pouvoir. Mais il suffirait d'une étincelle pour que se produise une explosion - surtout si les No TAV parvenaient à fédérer l'ultragauche et les syndicats les plus radicaux. Les désordres de la vallée de Susse montrent qu'il existe en Italie un potentiel révolutionnaire disposant de relais efficaces. □

Guy C. Menuisier

IRAN

Élections : un non-événement

Le renouvellement de l'Assemblée islamique a donné lieu à l'organisation d'élections en Iran. Et cela dans une relative indifférence, quoique les véritables opposants au régime en soient bannis.



La désignation de nouveaux députés ne devrait rien bouleverser à Téhéran

Le scrutin qui s'est déroulé le vendredi 2 mars, en vue d'élire les députés de l'Assemblée islamique, a été présenté par des médias français comme un événement politique d'importance. À regarder les images diffusées par la télévision, les non-initiés pourraient croire à un vrai jeu démocratique. Il n'en est rien : les candidats étaient rigoureusement présélectionnés par le pouvoir ; plusieurs députés sortants ont même été éliminés pour « *incompétence* ». L'opposition, la vraie, n'existe pas sous le régime islamiste. Les opposants reposent dans les cimetières, sont en exil ou en prison. Au mieux, ils se taisent et rasent les murs. Ceux que la presse occidentale appelle abusivement les « *réformateurs* », des personnalités du régime ayant osé exprimer quelques réserves sur certaines mesures gouvernemen-

tales, sont à peine mieux traités. Leurs deux *leaders*, Mir Hossein Moussai et le mollah Karroubi, respectivement ancien Premier ministre pendant huit ans de l'ayatollah Khomeyni et ancien président de l'Assemblée dont on élisait les membres, sont en résidence surveillée et interdits de parole, leurs partisans étant plus ou moins pourchassés. En tout cas, ils leur fut interdit de se porter candidats. Donc, une farce électorale.

Taux de participation

Quant au "taux de participation", 64 % selon les autorités, dont le "guide suprême" Khaménéï a voulu faire un enjeu, il reste invérifiable. Quelques bureaux de vote à Téhéran étaient accessibles aux rares journalistes et observateurs internationaux. Le régime avait fait le nécessaire pour y amener

des votants. D'autant plus que le "tampon de participation" pourrait être exigé par la suite pour obtenir des tickets de rationnement ou les passeports dont rêvent tant d'Iraniens pour pouvoir quitter le pays....

Un scrutin biaisé et injuste

Une farce électorale, mais surtout un non-événement. Que les élus soient partisans de Khaménéï ou d'Ahmadi-Néjad n'a aucune importance. C'est le bonnet-blanc ou le blanc-bonnet. Il reste à souligner que pas le moindre commentaire, pas la moindre protestation n'ont été entendus des chancelleries, même pas un petit coup de menton pour la galerie. *Human Rights Watch* a osé parler de « *scrutin biaisé et injuste* ». C'est tout. ■

Pascal Nari

LIBYE

La partition à l'horizon

Le semblant de gouvernement libyen s'avère incapable de freiner les vellétés séparatistes de la Cyrénaïque.

IL FALLAIT s'y attendre, et nous l'avions laissé entendre à plusieurs reprises : la Cyrénaïque, capitale Benghazi, berceau de la révolution anti-Kadhafi, vient de proclamer le 6 mars son autonomie. S'étendant de la frontière égyptienne jusqu'à la région de Syrte, La Cyrénaïque détient l'essentiel de la richesse pétrolière du pays. C'est également la région la plus évoluée. Benghazi est la véritable capitale économique de ce que fut la Libye.

Les chefs des tribus et hommes politiques qui ont proclamé cette autonomie cherchent en fait une séparation. Ils savent que le "Conseil national", mis en place par la coalition qui a provoqué la chute du régime de Kadhafi, n'a ni l'autorité, ni les moyens d'intervenir sur le terrain. Il est plutôt une fiction. D'ailleurs son "président", M. Abdeljalil, après avoir menacé d'user de la force pour réduire « *la sédition* », a été amené à reconnaître que son « *gouvernement* » n'en avait pas les moyens. Il ne contrôle même pas la capitale du pays, Tripoli, où règnent des dizaines de bandes armées. L'OTAN - en l'occurrence, la France et le Royaume-Uni - va-t-elle intervenir pour imposer l'autorité de M. Abdeljalil ? Impensable. La Libye pourrait donc aller vers une partition de fait, ou même de droit, dont les principaux bénéficiaires seraient les is-



Les trois provinces traditionnelles de Libye

lamistes. Il faut espérer que cela se fasse sans une guerre civile. Quant aux "grands intérêts" qui mènent le monde, ils s'accommoderont de n'importe quel scénario, à condition que le pétrole de la Libye ou de la Cyrénaïque puisse continuer à s'exporter... Tel est la triste réalité. ■ P.N.

RAPPORT

La Syrie "libanisée" par l'étranger



Rédigé par des "experts indépendants" un rapport rend compte du chaos où s'enfonce la Syrie.

À l'initiative du Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R) et du Centre International de recherche et d'études sur le terrorisme et d'aide aux victimes du terrorisme (CIRET-AVT), une délégation internationale d'experts s'est rendue en Syrie afin d'évaluer la situation dans ce pays. Elle y a rencontré les protagonistes et a complété sa mission d'évaluation par des rencontres avec divers représentants de l'opposition syrienne à l'étranger, ainsi qu'avec de nombreux experts européens des questions du Proche-Orient.

Vaste délégation

Cette délégation a accompli sa mission en toute indépendance et neutralité. Elle était notamment composée de M^{me} Saïda Benhabylès, ancien ministre de la Solidarité et ancien sénateur d'Algérie, M. Richard Labévière, ancien rédacteur en chef à *Radio France International* et de la revue *Défense* (revue de l'IHDEN), M. Éric Denécé, directeur du Centre français de la recherche sur le renseignement, et de M^{me} Anne-Marie Lizin, présidente honoraire du sénat de Belgique, vice-présidente de l'Assemblée plénière de l'Organisation pour la sécurité et de la coopération en Europe (OSCE), ancien député européen, secrétaire d'État aux Affaires européennes, député, sénateur. M^{me} Lizin nous a communiqué une copie du rapport établi par cette commission, à la rédaction duquel elle a participé.

Ce document de cinquante-cinq pages retrace les événements en Syrie depuis un an. Il en recherche les origines et rappelle le contexte de leur déclenchement, ainsi que celui dans lequel se trouve aujourd'hui le régime syrien. Enfin, il fait état de la dimension médiatique de cette crise, en essayant de jouer la désinformation qui cherche aussi bien à déstabiliser la Syrie de l'intérieur, en provoquant continuellement les émeutiers stipendiés de l'étranger, notamment du Qatar et de l'Arabie saoudite, que de l'extérieur, en discréditant le régime syrien aux yeux de l'opinion publique internationale, en particulier occidentale, pour qui « *le régime syrien est pourvu de toutes tares. Ennemi d'Israël, allié de l'Iran, de la Russie, de la Chine, soutien du terrorisme des mouvements tel que le Hezbollah et le Hamas, le désignant comme un membre très fermé du club de "l'axe du mal" cher à la rhétorique américaine.* » Ce rapport indique

que les médias des pays du Golfe, relayés par les groupes de presse anglo-saxons et leurs homologues européens, sont devenus « *des acteurs de premier plan dans cette crise dont la couverture "globale" vise prioritairement la destruction du régime de Damas, à l'image du processus libyen* ». Il en ressort que la situation dans ce pays est chaotique. Une guérilla urbaine oppose des groupes lourdement armés qui s'attaquent à la population et essaient de semer une zizanie poussant vers une guerre interconfessionnelle, à l'instar du chaos qui a sévi durant des décennies au Liban, d'où le titre de ce rapport : *Une libanisation fabriquée*.

Ces travaux dévoilent également la situation délicate des chrétiens en Syrie. Ils citent, entre autres, Mère Agnès-Mariam La Croix, carmélite supérieure du couvent Saint-Jacques l'Intercis (situé dans la région de Damas) : « *Le 6 décembre 2011, à Homs, a été l'une des pires journées : plus de cent personnes ont été tuées dans des combats interconfessionnels, dont un grand nombre de chrétiens ont été dépecés. [...] Un jeune marié chrétien a été assassiné car il refusait de manifester aux côtés des insurgés.* »

Les chrétiens craignent la chute du régime

Les chrétiens syriens craignent la chute du régime nationaliste de Bachar Al Assad. Selon ce rapport, le patriarche grec catholique, M^{sr} Gregorios III, indique que « *Bachar Al Assad est un homme nouveau, à l'esprit ouvert et la mentalité moderne. Il a vécu à Londres, a voyagé et connaît bien son pays. Donnez-lui une chance tout en exigeant quelque chose de concret, mais il faut laisser un peu de temps au temps.* » M^{sr} Gregorios III a demandé, par écrit, le 4 mai 2011, aux chefs d'État étrangers, « *d'appeler au dialogue et à la compréhension* ». Même attitude et même discours du patriarche maronite que nous avons eu l'occasion de relayer dans notre journal à l'occasion de sa dernière visite officielle en France. Nos dirigeants entendront-ils ces appels, en particulier M. Alain Juppé, acharné, on ne sait pour quelle raison, contre le régime syrien alors qu'il bénissait l'invasion du Liban par la Syrie en 1990, en balayant ainsi sa souveraineté ? Pour quelle raison la France devrait-elle intervenir aujourd'hui dans ce conflit interne, en Syrie, alors qu'elle a délaissé et sacrifié le Liban, envahi par des forces étrangères, entre 1975 et 1990 ? □

Élie Hatem

DOSSIER

Les 50 ans d'une trahison

L'Action française ne pouvait faire autrement que revenir, pour le cinquantenaire des "accords" d'Évian, sur l'abandon par la République de cette province donnée par Charles X à la France. Les accords, signés le 18 mars 1962 pour entrer application le lendemain, installaient officiellement, après huit années d'une guerre que l'armée française avait pourtant gagnée, un cessez-le-feu comme prélude à l'indépendance de nos départements d'Algérie. Cette forfaiture ne fit en réalité que donner libre cours aux massacres des Européens et des harkis par les terroristes indépendantistes, le pouvoir gaulliste condamnant l'armée à la passivité. C'est ainsi que la V^e République conclut cent trente années de présence bénéfique sur le sol d'Algérie – une Algérie qui n'existait pas avant la présence française – par la trahison. □

LIVRE

Cinquante ans après...

Les cinquante ans de la fin de la guerre d'Algérie donnent lieu à des multiples publications. S'intéressant plus particulièrement aux Pieds-Noirs et aux harkis, Maurice Calmein leur a consacré un ouvrage où il entend rendre justice à cette « province humaine déracinée » et dénoncer les caricatures qui ont entouré son histoire. Il évoque les raisons du départ d'Algérie, l'exil, la réinstallation, les associations et journaux, les revendications et les problèmes en suspens, la culture et les traditions pieds-noirs, mais aussi les relations avec la France et l'Algérie ainsi que le devenir de cette communauté.

✓ Maurice Calmein, *Les Français d'Algérie, cinquante ans après*, Atlantis, 430 p. 27 €.

ANNIVERSAIRE

La date maudite du 19 mars

Signés la veille avec les représentants du FLN, les accords d'Évian ont mis fin à la guerre d'Algérie le 19 mars 1962. Du moins officiellement, car leur conclusion engendra de multiples souffrances.

Le 18 mars 1962, les négociateurs d'Évian signaient un accord de cessez-le-feu entre l'armée française et le FLN qui dirigeait la rébellion indépendantiste. Le texte était accompagné de "déclarations gouvernementales" censées garantir la sécurité des Européens présents en Algérie, comme de ceux, de toutes origines, qui s'étaient opposés au FLN. Les harkis ¹, supplétifs de l'armée française, n'étaient pas mentionnés. La promesse, toute verbale, du FLN qu'il n'y aurait pas de représailles contre eux fut jugée suffisante par Louis Joxe ².

Violences sans précédent

Le texte d'Évian fut publié le 19 mars. Depuis, certaines organisations "anticolonialistes" considèrent cette date comme celle de la fin de la guerre d'Algérie. Il faut pour cela tout le cynisme dont sont capables les tenants du marxisme, leurs alliés et compagnons de route, car, loin que le conflit s'apaisât à partir du 19 mars, il s'ouvrit une période de violences sans précédent. Il en fut ainsi non seulement jusqu'au 3 juillet, où Paris reconnut l'indépendance de l'Algérie, mais ensuite également, jusqu'à l'automne de 1962 et au-delà. La période suivant l'indépendance fut marquée d'un surcroît d'enlèvements et d'horribles massacres. Les victimes musulmanes du FLN furent probablement plus nombreuses durant ces six mois qu'elles ne l'avaient été durant les huit années précédentes. Le nombre des Pieds-Noirs enlevés quintupla ³, contraignant l'immense majorité d'entre eux à un exil définitif résultant d'une épuration ethnique pure et simple. Ajoutons que durant ce semestre abominable, nombre de militaires français furent tués ou enlevés ; 177 d'entre eux demeurent portés disparus à ce jour (chiffres provisoires sans doute inférieur à la réalité ⁴). Donner la date du 19 mars comme nom à des places, des rues, des ponts (prochainement à Toulouse), fêter cette journée, prétendre y voir la fin du conflit algérien, est donc une insulte à toutes les victimes de cette époque, un outrage à l'Armée française, un défi au sens national le plus élémentaire et une injustice criante. Contrairement à ce qui s'affirme parfois avec légèreté, le FLN, représenté par Krim Belkacem, à l'époque homme fort de ce mouvement, a bien signé et paraphé les accords d'Évian. Cette organisation a donc délibérément violé le texte auquel elle avait souscrit (et qu'elle négocia durement). Elle a totalement engagé sa responsabilité morale et matérielle dans ce qui suivit. La participation ouverte de ses commandos, de son



Un harki massacré par le FLN en 1962

armée et de ses militants aux enlèvements massifs et aux exécutions durant les neuf mois postérieurs au 19 mars devrait inspirer une condamnation unanime. Ce n'est pas le cas, ce qui illustre le relativisme troublant de l'idéologie des droits de l'homme, devenue le fondement de l'univers occidental actuel. L'opprobre ne devrait d'ailleurs pas épargner certains responsables politiques français de l'époque.

Terrorisme silencieux

Dès le 17 avril 1962, l'encre d'Évian à peine sèche, le FLN inaugura le terrorisme silencieux, les enlèvements massifs d'Européens à Alger, à Oran, dans la campagne oranaise et en Mitidja. Ces raptus prenaient pour prétexte la lutte contre l'Organisation armée secrète (OAS) ⁵. Après l'échec du putsch des généraux en avril 1961, les partisans de l'Algérie française avaient en effet tous rejoint cette organisation clandestine. Ils usaient de méthodes violentes. Les "anticolonialistes", qui donnent le ton aujourd'hui dans les médias et les milieux officiels, font de l'OAS le responsable de l'échec d'Évian et de l'exil des Pieds-Noirs. C'est un procédé commode mais malhonnête. L'organisation secrète, surtout en fin de course, en juin 1962, n'avait plus ni stratégie, ni tactique. Il en résulta des dérives diverses et une confusion chaotique terminées par une (pseudo) négociation avec le FLN ⁶. À ce stade, l'OAS menaça de pratiquer la "terre brûlée". Des historiens de pacotille lui imputent cette politique depuis sa naissance, alors qu'elle ne dura qu'une semaine. L'histoire de l'OAS s'étend sur seize mois, de mars 1961 à juin 1962. Quelles que furent ses errances finales – elles

furent indéniables et eurent des conséquences –, en faire le bouc émissaire de tous les échecs ultimes des autorités françaises n'est qu'une manière peu subtile d'exonérer le pouvoir d'alors et de blanchir le FLN de ses crimes vis-à-vis de l'Algérie, des harkis et des Pieds-Noirs. Car après le ratissage de Bâb El Oued, ceux-ci subirent aussi la fusillade du 26 mars 1962 rue d'Isly ⁷, puis la longue succession des crimes des nouveaux maîtres du pays. Un exemple en donnera une idée : en mai 1962, 272 Européens furent enlevés en Alger contre 44 en avril. A la fin du mois de juin, on évaluait à près de mille les victimes européennes de raptus dans le seul département d'Alger. À partir du 17 juin, à la suite d'un accord FLN-OAS, les enlèvements ralentirent. Ils reprirent de plus belle après le 3 juillet, date de la proclamation de l'indépendance. Deux jours après, le 5 juillet, à Oran, une manifestation venue des quartiers musulmans submergea le centre-ville européen. Quelque

1 - Les harkis étaient les supplétifs mobiles de l'armée française ; par extension, le terme tout musulman ayant combattu le FLN.
2 - Ministre d'État chargé des affaires algériennes, Louis Joxe dirigeait la délégation française à Évian.
3 - Jean-Jacques Jordi chiffre à 332 les Européens disparus avant le 19 mars et à 1253 après. S'y ajoutent 123 personnes dont les corps furent retrouvés et 170 cas incertains. Cf. Jean-Jacques Jordi, *Un silence d'État*, éd. Soteka.
4 - À ce jour, le gouvernement français a refusé d'ouvrir les archives concernant ces militaires disparus ; seuls les civils ont été étudiés.
5 - Cf. Maurice Faivre, *Les Archives inédites de la politique algérienne*,

sept cents Pieds-Noirs et une centaine de musulmans (sans doute pro-français) furent massacrés ⁸. Ceci accentua l'exode et le rendit irréversible.

Représailles sanglantes

Les victimes les plus nombreuses se situent toutefois parmi les musulmans. Dès la signature des accords du 19 mars, des harkis furent attaqués à Saint-Denis-du-Sig. À Saïda, des membres du commando Georges furent enlevés et tués par l'organisation indépendantiste alors même que plusieurs d'entre eux étaient des officiers français. Après le 3 juillet, les représailles contre les musulmans ayant combattu le FLN s'intensifièrent. Des dizaines de milliers furent assassinés, emprisonnés ou persécutés de diverses manières ⁹. Quelque quatre-vingt-dix mille harkis, familles comprises, furent transférés en France grâce à l'action clandestine de quelques officiers. Les autorités militaires, tout en signalant les épreuves subies par nos compatriotes musulmans, n'en relayèrent pas moins des recommandations insistantes et répétées de ne pas les faire venir en France. Ces faits, largement établis historiquement n'en sont pas moins dissimulés, voire niés aujourd'hui par quelques chercheurs "engagés". Ceux qui ont vécu les événements de ce vilain temps en sont marqués à jamais. La date du 19 mars 1962 demeurera celle d'une ineffaçable forfaiture. ■

Jean Monneret

Chronologie

- 19 mars 1962 : publication des accords d'Évian.
- 17 avril : le FLN lance une campagne massive d'enlèvements d'Européens.
- 3 juillet : le gouvernement français reconnaît l'indépendance de l'Algérie.
- 5 juillet : massacre à Oran de plus de sept cents Européens et d'une centaine de musulmans ; l'exode des Pieds-Noirs s'accroît.
- Automne : le tandem Ben Bella-Boumediène prend le pouvoir en Algérie ; les enlèvements ralentissent puis cessent progressivement.

éd. L'Harmattan ; collectif, *Vers la paix en Algérie*, éd. Bruylant ; les pages signées y sont reproduites.
6 - L'OAS fut créée à Madrid le 10 février 1961 et devint active en mars et surtout à l'automne suivant. Le FLN et ses séides prétendent aujourd'hui que les enlèvements ciblaient ses militants. Dans *La Phase Finale de la Guerre d'Algérie* (L'Harmattan), nous avons montré que les raptus pouvaient toucher aveuglément n'importe quel Européen.
7 - Voir notre ouvrage *Une Ténébreuse Affaire - La Fusillade du 26 mars 1962*, éd. L'Harmattan..
8 - Cf. Jean-Jacques Jordi, *op. cit.*
9 - Maurice Faivre, *Les Combattants musulmans de l'Armée française*, éd. L'Harmattan.

❑ LA COLONISATION : UN BILAN POSITIF

On n'en aura jamais fini avec l'Algérie

Sans repentance, ce serait une insulte à nos morts.

Sans honte, parce que l'œuvre réalisée est une évidence.

Sans haine, car nous avons laissé là-bas plus d'amis que d'ennemis.

En 2012, nous allons commémorer un certain nombre d'événements de l'année 1962, liés à la guerre d'Algérie... en laissant à d'autres le loisir de les "célébrer" : les accords d'Évian (18 mars) ; le massacre de la rue d'Isly (26 mars) ; l'indépendance de l'Algérie (4 juillet) ; les tueries d'Oran (5 juillet) ; l'exode des Pieds-Noirs (juin, juillet, août) ; le massacre des harkis (qui dura plusieurs mois)... le tout se résumant en deux mots : la forfaiture gaulliste.

Cent quinze livres

Un demi-siècle après, la guerre d'Algérie reste un sujet polémique, ravivant des souffrances et des passions qui explosent sporadiquement. Pourquoi les feux sont-ils mal éteints ? Parce que les mensonges officiels ont toujours cours : pour "l'idéologie dominante", le "bien" (la rébellion) a triomphé du "mal" (la colonisation). Le périodique *Livre Hebdo* a recensé cent quinze livres parus ou à paraître entre janvier et juin 2012 sur le sujet "Algérie". Quasiment tous ne font que ressasser les poncifs (souvent de seconde main) sur le "péché colonialiste", la "sale guerre", la torture pratiquée par l'armée, le racisme des Pieds-Noirs, etc., le tout baignant dans le remords et la culpabilité censés peser sur la conscience française. Coupable de quoi ?

Le procès de la colonisation est instruit inlassablement à charge, par des idéologues hostiles par principe au fait colonial et refusant d'en reconnaître le moindre aspect positif. La philosophie des Lumières, dont se réclamaient les premiers colonisateurs, n'aurait



Alger, une métropole moderne, la plus belle ville du bassin méditerranéen

donc abouti qu'à la "nuit coloniale" ! Refaisons le voyage au bout de cette "nuit". L'Algérie de 1830 n'était qu'une régence médiévale d'un Empire ottoman en décadence, un repaire de pirates. Ces immenses territoires étaient quasiment vides. La nation la plus dynamique a occupé la place. C'était "l'esprit du temps". Toutes les entreprises de conquête coloniale à travers les siècles ont eu pour but essentiel d'occuper le terrain, d'étendre la puissance et d'accroître les richesses du conquérant. Accessoirement d'apporter la civilisation !

En deux mille ans d'histoire, l'Algérie fut romaine, arabe, turque ou morcelée en une poussière de tribus guerrières, mais indépendante, elle ne le fut jamais. En 1830, elle ne constituait pas un État, encore moins une nation (Ferah Abbas disait l'avoir vainement

cherchée). De larges portions de l'Algérie actuelle - la Kabylie, le M'Zab, l'Aurès et tous les massifs montagneux - n'avaient connu que le système tribal. L'énorme majorité de la population autochtone était analphabète et croupissait dans la misère et l'anarchie. La colonisation française apporta non seulement une relative prospérité mais une administration, une scolarisation, une médecine, une technique. Elle a mis un terme à la piraterie barbaresque qui captura des dizaines de milliers de chrétiens, réduits en esclavage, libérés contre rançon ou mis à mort. Faut-il s'en excuser ?

Elle a pacifié le territoire en établissant l'ordre et la sécurité. En cent trente ans, elle lui a donné les structures d'un État moderne : facultés, lycées franco-musulmans, collèges, écoles, seize grands hôpitaux, une centaine de

cliniques, des dispensaires, des centres sociaux, des équipements de sport et de jeux (stades, piscines) ; 14 000 kilomètres de routes nationales et 23 000 de routes secondaires ; 4 300 kilomètres de voies ferrées ; l'exploitation des ressources minérales (fer, zinc, plomb, uranium, phosphates ...) ; 820 millions de mètres cube d'eau dans les barages ; vingt-sept centrales hydroélectriques ; vingt-cinq centrales thermiques ; 250 000 véhicules ; vingt et un ports bien équipés ; trois aéroports internationaux, trente commerciaux et cent cinquante locaux ; un réseau de communication téléphonique, de radio, de télévision ; un domaine immobilier considérable qui a donné aux grandes villes l'aspect de métropoles modernes et fait d'Alger la plus belle ville du bassin méditerranéen. Devons-nous

en rougir ? En 1963, Nasser, reçu à Alger par Ben Bella, lui dit : « Vous avez beaucoup de chance que les Français vous aient laissé tout ça ! » La colonisation a fait passer l'agriculture du stade archaïque ancestral au stade d'une économie d'avant-garde par une réforme dont les principales mesures furent : l'aménagement foncier et le remembrement des exploitations ; la réforme du *khamasat* ou métayage coutumier ; la revalorisation des salaires ; la création de sociétés corporatives agricoles, de groupement mutualistes, de sociétés agricoles de prévoyance apportant une aide technique et financière aux fellahs. Il faudrait en avoir honte ?

Progrès sanitaires

C'est la colonisation qui a mis en place une législation sociale et du travail avec l'extension à l'Algérie du fonds national de solidarité, des assurances sociales et des allocations familiales. Elle est venue à bout des grandes endémies (choléra, peste, typhus, malaria, paludisme). En 1830, la plaine de la Mitidja était un marécage pestilentiel dont le général Berthezene, successeur du général Bourmont, disait qu'il serait « le tombeau de ceux qui oseraient l'exploiter ». Rachid Mimiouni, écrivain et professeur à l'École supérieure de Commerce d'Alger, a pu écrire dans son livre *L'Algérie sans la France* (1991) : « Les colons qui débarquaient en Algérie derrière les canonnières [...] rêvaient d'une nouvelle Amérique. Sitôt installés sur les terres, ils s'acharnèrent à défricher la garrigue, assécher les marais, creuser des puits. Ils vont surtout cultiver cette vertu de l'effort fécond qui fera des plaines algériennes de superbes vergers. Après l'indépendance, une collectivisation mal conduite laissera périlcliter les champs autrefois verdoyants et, au vu du désastre, les paysans ne pourront réfréner un sentiment de paradoxale nostalgie. »

Entre autres calomnies extravagantes, on entend dire que la colonisation aurait "dépeuplé" »»»

"UN SILENCE D'ÉTAT" la fin d'un tabou

LE SORT DES DISPARUS en Algérie (par "disparus", il faut entendre les personnes enlevées et jamais retrouvées, ni vivantes ni mortes) constitue un tabou dont les hommes au pouvoir en France depuis cinquante ans (droite et gauche) n'ont jamais voulu parler ni entendre parler. Voici ce tabou levé avec un ouvrage d'une rigueur qu'on peut qualifier de scientifique. Son auteur, Jean-Jacques Jordi, est un historien universitaire impartial, spécialiste des colonisations et décolonisations, en particulier de l'Algérie. Le document qu'il livre est une enquête minutieuse menée aux sources les moins contestables : les archives. Elles sont nombreuses, dispersées entre quantités de ministères, de services administratifs, de centres historiques, d'associations de défense. Souvent, elles ne sont accessibles que par dérogation. Jean-Jacques Jordi a passé des années à les dénicher, les vérifier,

les recouper : un travail qu'aucun historien n'avait fait avant lui ; le sujet n'était pas porteur.

Du 1^{er} novembre 1954 (début de l'insurrection) au 18 mars 1962 (date des accords d'Évian), l'auteur a dénombré 332 disparitions d'Européens dont on n'a aujourd'hui aucune trace. Et 1 300 après le 19 mars (date du cessez-le-feu).

Jean-Jacques Jordi, Pied-Noir lui-même, paraît stupéfait par ce qu'il découvre : les Français d'Algérie disaient vrai quand ils racontaient les horreurs qu'ils ont vécues. Elles sont, ici, confirmées par les rapports, dossiers, références précises et témoignages. L'historien n'avance rien qu'il ne prouve. Ces enlèvements étaient l'œuvre du FLN, dont les chefs n'ont jamais désavoué ces crimes, le but étant d'instaurer un climat de terreur pour faire fuir les Français d'Algérie ("la valise ou le cercueil"), but qui fut évidemment atteint dans un exode dramatique. Et ce que ce livre révèle d'encore plus terrible, c'est que le gouvernement français était parfaitement tenu au courant par les militaires demeurés sur place

mais réduits à l'inaction par des ordres formels. Le 24 mai 1962, De Gaulle déclarait en conseil des ministres : « La France ne doit avoir aucune responsabilité dans le maintien de l'ordre après l'autodétermination. Si les gens s'entre-massacrent, ce sera l'affaire des dirigeants algériens. »

Le jugement des archives

Les archives confirment que les autorités françaises connaissaient les ravisseurs et les lieux de détention, mais sans jamais intervenir ni même protester. Elles savaient que les personnes enlevées subissaient des sévices atroces, qu'elles étaient souvent vidées de leur sang pour alimenter des banques de sang au profit des moudjahidines, qu'elles étaient torturées et mutilées avant d'être exécutées, que les femmes étaient violées et réduites à du cheptel pour les bordels du FLN. Ces autorités savaient même que bon nombre de ces malheureux étaient livrés aux égorgeurs par les "barbouzes" du régime. Les complices de ces mas-

sacres sont parfaitement identifiés et cités : Fouchet, Joxe, général Katz, Couve de Murville, de Broglie, Lemarchand ... Ils n'ont jamais été inquiétés. En conseil des ministres, le 18 juillet 1962, De Gaulle commentait ainsi les séquelles de l'indépendance de l'Algérie : « À part quelques incidents, les choses se passent à peu près convenablement. » Jean-Jacques Jordi, historien froid et scrupuleux ne porte pas de jugement politique ou moral... Il laisse cette latitude au lecteur. Il établit des faits. Il apporte des réponses précises sur le nombre et les noms des disparus, les conditions de la disparition et le résultat des démarches des familles... restées vaines. La carence, la complicité et la responsabilité de la V^e République sont accablantes. L'obligation d'obéissance venait du responsable suprême, celui qui, en d'autres temps, s'était fait une règle de l'obligation de désobéissance. ❑ N.M.

✓ Jean-Jacques Jordi, *Un silence d'État - Les disparus civils européens de la guerre d'Algérie*, Soteca, 200 p., 25 euros.

»»» L'Algérie ! En 1848, les autochtones étaient environ 2,5 millions. En 1962, ils étaient 13 millions. Doit-on se le faire pardonner ? La guerre d'indépendance aurait tué plus d'un million d'Algériens ! Le chiffre sur lequel tous les historiens sérieux tombent d'accord est celui de 250 000 morts, incluant toutes les pertes européennes et musulmanes, civiles et militaires. Le FLN a tué dix fois plus de civils musulmans (environ 35 000) que d'Européens (environ 3 000).

La colonisation aurait étouffé la culture algérienne ! L'engagement de respecter l'art et l'artisanat, les coutumes et la religion a constitué un dogme pour tous les gouvernements qui se sont succédé. L'apport de la France ne s'est pas fait au détriment de la culture islamique et de la personnalité algérienne puisque, au contraire, les Français favorisèrent la diffusion de l'islam dans les provinces berbères, construisirent des mosquées et substituèrent la langue arabe et le droit coranique aux divers dialectes et coutumes locales, contribuant ainsi à créer une unité religieuse et linguistique que l'Algérie n'avait jamais connue auparavant.

Le français résiste

Aujourd'hui, l'Algérie est le deuxième pays francophone du monde. Le FLN a eu beau, pendant trente ans, expurger la mémoire algérienne de toute référence à l'ancien colonisateur et arabiser à toute force, le français résiste partout. Pour des millions de bilingues, la langue française est un passeport pour la modernité scientifique, technique, juridique, culturelle... Les écrivains algériens de langue française (Jean Amrouche, Mouloud Mammeri, Kateb Yacine, Rachid Mimouni, Mohamed Dib, Assia Djebar...), qui ont retourné contre la France sa propre culture et l'ont prise au piège des "droits de l'homme" et du "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", à qui sont-ils redevables, sinon aux instituteurs de la colonisation ? C'est la France qui a commencé de donner une conscience nationale à ce pays, à son insu pourrait-on dire, et presque à son corps défendant car, de 1910 à 1940, les Algériens, à qui on avait appris à aimer la France, ne souhaitaient rien tant que l'assimilation et l'égalité des droits avec les Européens. C'est même la France qui lui a donné son nom, *Algérie*, qui a contribué à faire l'unité de la nation.

Ingrate Algérie ! De toutes les colonies françaises, elle fut celle qui reçut en hommes, en moyens et en capitaux l'investissement le plus considérable. D'un strict point de vue économique et financier, l'Algérie a été pour la France une source de dépenses et non de profit ; de la colonisation, elle a tiré d'innombrables avantages, la France aucun. (Le seul domaine dans lequel la France a tiré un bénéfice de ses colonies est le domaine militaire ; sans l'armée d'Afrique, la Première et la Seconde Guerres mondiales auraient coûté beaucoup plus cher à la France.) Pour le reste, le mythe

de l'Eldorado (le pays de cocagne mis au pillage, ce fameux "pillage du tiers monde") ne résiste pas aux chiffres. Deux historiens économistes, Daniel Lefeuvre dans *Chère Algérie* et Jacques Marseille dans *Empire colonial et Capitalisme français*, ont démontré que les colonies, et principalement l'Algérie, ont été un fardeau financier pour la métropole et qu'elles ont plus entravé le développement économique de la France qu'elles ne l'ont stimulé. De Gaulle le disait : « *L'Algérie nous coûte - c'est le moins qu'on puisse dire - plus cher qu'elle ne nous rapporte.* »

Si l'oeuvre de la colonisation (« *un paradis perdu* » pour Hocine Aït-Ahmed, un des "chefs historiques" de la rébellion) a été imparfaite, incomplète, c'est que la république gaulliste n'a pas voulu la poursuivre : ce que Rudyard Kipling appelait « *le fardeau de l'homme blanc* » était trop lourd pour elle. La France a laissé aux Algériens un pays riche et moderne. Qu'en ont-ils fait ? Depuis 1962, une gigantesque gabegie a abouti à la mise en coupe réglée du pays par les apparatchiks de la dictature militaire. Qui profite des milliards du pétrole et du gaz sahariens ? Que deviennent les aides financières de la France, des États-Unis, de la Banque mondiale et les prêts du FMI ? Ils ne servent le plus souvent qu'à cautionner des gouvernements incompetents, corrompus, impopulaires. Et la guerre civile endémique a fait plus de 200 000 morts.

On peut l'affirmer tranquillement : la seule période positive et heureuse de l'histoire de l'Algérie, c'est son passé français. Mais la dénonciation lancinante du "péché colonial" imprègne l'enseignement de l'histoire, aussi bien en Algérie qu'en France. L'Algérie instruit un procès permanent pour obtenir que la France se reconnaisse coupable de "crimes contre l'humanité", voire de "génocide", qu'elle exprime sa repentance et, bien sûr, qu'elle lui verse des indemnités faramineuses. La propagande officielle en Algérie n'incite qu'à la haine de la France : c'est tout ce que Bouteflika peut offrir à son peuple comme ciment national. En France, où "l'intelligentsia" partage le sentiment algérien d'une France "criminelle", il est désormais interdit d'évoquer un "bilan globalement positif de la colonisation".

Est-ce que l'indépendance de l'Algérie a fait le bonheur des Algériens ? C'est la seule question qui vaut d'être posée. La réponse est dans les chiffres de l'immigration massive qui déferle. La colonisation fixait et nourrissait (tant bien que mal) cette population que l'on voit aujourd'hui, masse sous-développée, islamisée et agressive, venir battre nos frontières pour trouver sa subsistance. Voilà l'oeuvre de la décolonisation. L'unique objet de notre repentance. ■

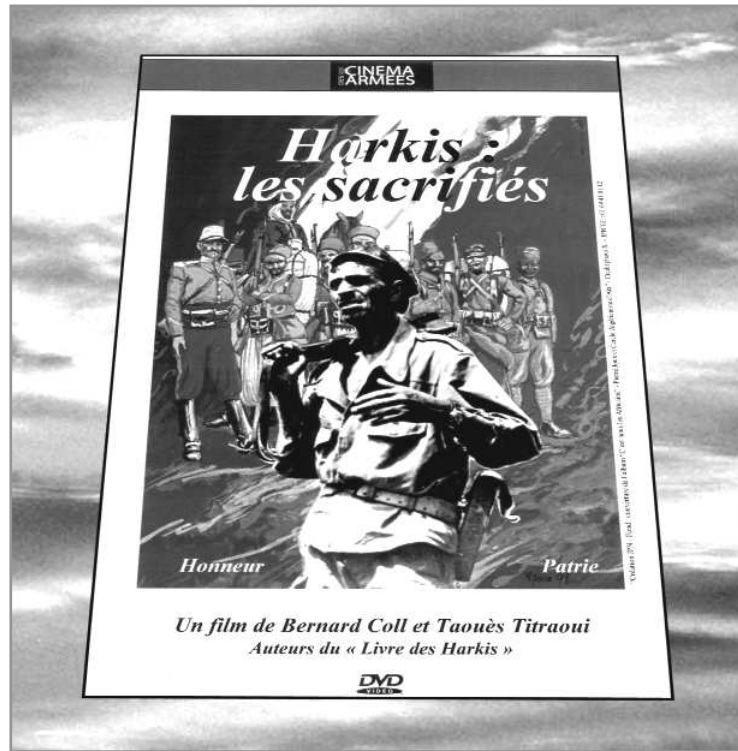
Norbert Multeau

✓ À LIRE - Pierre Goinard, *Algérie, l'oeuvre française*, Robert Laffont, 1984 ; Pierre Laffont, *Histoire de la France en Algérie*, Plon, 1980 ; Claire Janon : *Ces maudits colons*. La Table Ronde, 1965.

□ BERNARD COLL

Une censure d'État

Secrétaire général de Jeune Pied-Noir, Bernard Coll dénonce sans relâche le « *crime contre l'humanité* » attribué au général de Gaulle. Face à la « *vérité historique* », nous portons tous une responsabilité, nous a-t-il expliqué.



□ *L'Action Française 2000* - À la veille du cinquantième anniversaire des "accords" d'Évian, comment expliquez-vous l'absence d'un vrai débat sur ce moment historique ?

□ Bernard Coll - Cinquante ans après, l'État français se trouve toujours devant la même situation qu'en 1962 : la trahison de ses nationaux pour maintenir avec l'État algérien la relation de complicité créée par les "accords" d'Évian. Des accords qui n'avaient pour seul objectif que de permettre au général De Gaulle de disposer d'un cadre politique et juridique lui permettant de se débarrasser au plus vite du "boulet algérien". Et cela quelles qu'en soient les conséquences humaines pour les Français d'Algérie de toutes origines. Le « *mensonge français* », dénoncé en 2003 par Georges-Marc Benamou, n'est, semble-t-il, pas prêt de cesser. L'État français demeure tenu par le FLN depuis le pacte du 19 mars 1962, scellé par le sang de 100 000 harkis et de milliers de Pieds-Noirs et soldats français sacrifiés à la décision du général De Gaulle. Celui-ci, pour faire aboutir sa nouvelle politique d'indépendance de l'Algérie, décidée par lui seul, a dû commettre un crime d'État qui s'est accompagné d'un crime contre l'humanité. Crimes que plus personne ne conteste, puisque Georges-Marc Benamou a pu déclarer dans *Paris-Match* (n° 2841 du 30 octobre 2003) : « *La France a jeté les harkis dans les basses-fosses de l'Histoire. Il y a eu 80 000 harkis morts. Paris a systématiquement entravé leur sauvetage. De Gaulle est bel est bien le complice d'un crime contre l'humanité.* » La Ligue des Droits de l'homme vient même d'organiser un colloque international à Paris sur le thème : « *La tragédie des Harkis, un crime contre l'Humani-*

té ? » Il est donc possible, comme le fait Jeune Pied-Noir depuis 1990, d'accuser publiquement le général De Gaulle du pire des crimes, celui de "crime contre l'humanité", sans être poursuivi en justice par sa famille, ses proches ou les défenseurs de sa mémoire. Parce que, tout simplement, cela est désormais incontestable.

□ Vous estimez donc que les historiens, les journalistes, les hommes politiques disposent des preuves irréfutables de la responsabilité du général De Gaulle, mais qu'ils se taisent...

□ Tout le monde dispose de l'ensemble des preuves de la politique criminelle du général De Gaulle, depuis la publication dans le journal *Combat*, dès avril 1962, des articles du professeur Maurice Allais, prix Nobel d'Économie, et celle de son ouvrage *L'Algérie d'Évian* en juillet 1962 (éditions du Fuseau, et réédition par JPN en 1999 avec une nouvelle préface de l'auteur). Maurice Allais fut, en effet, la première des grandes personnalités françaises à avoir compris que les "accords d'Évian" étaient des accords fictifs conduisant au « *génocide* » - le mot est de lui - programmé des Français d'Algérie. Ce qui rend encore plus forte la démonstration scientifique et juridique du professeur Allais, c'est qu'il n'était pas partisan de l'Algérie française. Il était simplement un homme juste, horrifié par les conséquences prévisibles des accords d'Évian. Des conséquences d'ailleurs annoncées par le général De Gaulle lui-même dans sa conférence de presse du 23 octobre 1958 : « *Quelle hécatombe connaîtrait l'Algérie si nous étions assez stupides et assez lâches pour l'abandonner.* » C'est pourtant ce qu'il fit. Les preuves ressortent aussi lors des procès

des généraux qui se révoltèrent contre le parjure du chef de l'État, notamment ceux des généraux Salan, Challe, Zeller et Jouhaud, comme lors du procès du colonel Bastien-Thiry et des autres officiers fidèles à leurs engagements. Par ailleurs, les écrits de Georges Bidault ou de Jacques Soustelle, comme les déclarations du Bachaga Boualam à l'Assemblée nationale, ou celles du maréchal Juin à la presse, avaient largement informé l'opinion française dès 1962. Cela peut paraître paradoxal, mais malgré la censure de l'époque, la grande presse était alors plus libre qu'aujourd'hui. Ou peut-être certains journalistes étaient-ils plus courageux ? Cinquante ans après, les "révélations" de l'historien Jean-Jacques Jordi, dans son ouvrage *Un silence d'État*, ne font que confirmer, par les archives officielles, ce que tout le monde savait depuis 1962.

□ Que faut-il faire pour que la vérité soit enfin reconnue ?

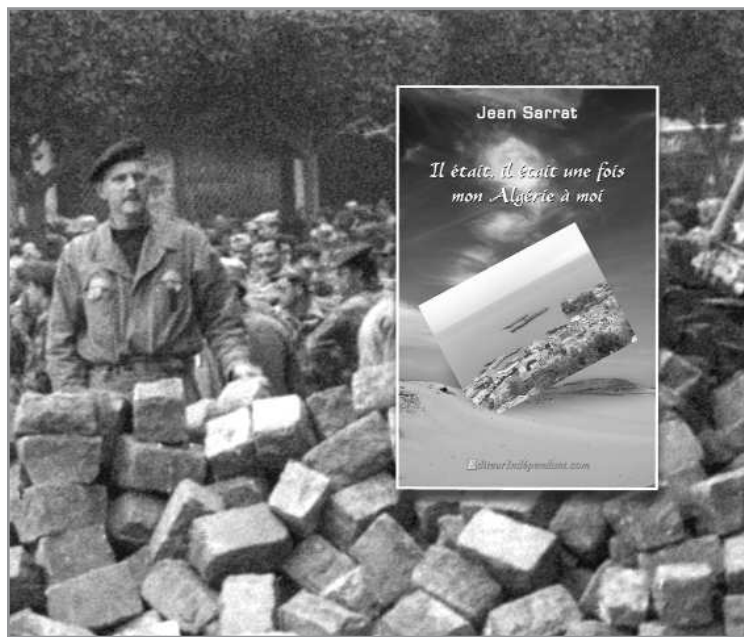
□ Comme le disait Charles Péguy, « *qui ne gueule pas la vérité, quand il la sait, se fait le complice des menteurs et des faussaires* ». Nous portons tous à la fois une responsabilité individuelle et collective face à la vérité historique. Il appartient à chacun de dire et favoriser la connaissance de cette vérité autour de soi, comme vous le faites aujourd'hui. Il appartient aux responsables associatifs d'utiliser tous les moyens leur permettant de faire connaître cette vérité. En ce qui concerne Jeune Pied-Noir, nous menons depuis trois ans, avec l'aide de quarante-deux associations et mille six cents donateurs, une campagne de presse dans les quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro* qui en est à sa onzième annonce. Nous avons aussi réalisé, en coproduction avec l'ECPAD, le DVD *Harkis, les sacrifiés* (JPN, 19 euros, port compris) présentant les preuves des crimes commis contre nos compatriotes. Pour le cinquantième anniversaire du 19 mars 1962, nous organisons à Paris, samedi 17 mars, dans un lieu prestigieux, un colloque international virtuel - Internet, bien utilisé, peut devenir un excellent vecteur de la vérité historique - et réel à Paris : « *Les Accords d'Évian, crime d'État et ou crime contre l'Humanité ?* » Les historiens, journalistes, parlementaires, intellectuels... ou simples Français désirant s'y associer peuvent prendre contact avec nous par téléphone au 06 80 21 78 54, par courrier à JPN, BP4, 91570 Bièvres, ou encore par courriel à jeunepiednoir@wanadoo.fr (participation : 50 euros documentation comprise). ■

Propos recueillis par François Marcilhac

■ OAS

L'AF en première ligne

En première ligne dans le combat pour l'Algérie française, l'Action française tient à rendre hommage à deux de ses membres qui y participèrent activement : Jacques de Sansonetti et Nicolas Kayanakis, aujourd'hui décédé.



Des Barricades dans la rue Michelet d'Alger en janvier 1960

Nous voulons ici rendre hommage à notre vieux camarade Jacques de Sansonetti, qui s'illustra comme militant d'Action française (on se rappelle comment, il n'y a pas si longtemps, il brava encore les policiers lors de la Jeanne interdite). Mais son engagement remonte à la fin des années cinquante, tandis qu'après avoir servi dans les commandos de chasse il rejoignit l'OAS, pour mettre, selon la formule célèbre de Pierre Sergent, sa peau au bout de ses idées. Ce court extrait tiré du livre de Jean Sarrat, *Il était une fois mon Algérie à moi* (EditeurIndépendant.com), où l'auteur évoque sa rencontre avec Jacques, nous révèle un aspect de sa personnalité. ■

En voiture !

Une poignée de main ferme et franche, une voix au timbre clair, une éducation de bon ton révélée à chaque instant, nous engagèrent dans un climat de confiance pour ce Jacques qui venait de nous être présenté par Tony. Mon ami donnait à notre garde du corps des recommandations strictes de surveillance, de soutien et d'appui. Il lui donnait carte blanche pour nous mettre dans la situation idéale. « OK ! Allons-y. » À la question de connaître notre itinéraire et notre destination, il nous précisa nous diriger dans la Simca Aronde du commando, vers El Biar, dans une villa réquisitionnée par l'OAS, mais avec la difficulté de passer par la rue Bab Azoun. Nous étions en sécurité avec lui, il avait tout prévu, son chien, magnifique berger allemand sur la banquette arrière à côté d'Hélène, et quelques armes planquées dans l'hypothèse d'une rencontre inattendue. [...] Quelquefois, la Simca toussotait et donnait des à-coups, la carburation et l'allumage manifestaient

leur impatience d'une révision négligée. Au loin se profila un atterrissement, Jacques accéléra lorsqu'il identifia l'origine de ces hommes en bleu de chauffe, il s'agissait manifestement d'un barrage FLN. La voiture, dans sa course folle, écarta et sépara le groupe rassemblé et interloqué. Jacques baissant la vitre et, passant la tête, leur lança : « L'OAS vous emmerde. » [...] Quelques mètres plus loin, la voiture se mit à tousser et sautiller, un rapide coup d'œil arrière m'informa du pas grand-chose que nous représentions avec son "OAS vous emmerde" et cette voiture refusant de se cabrer. Sans attendre Jacques fit sauter le cache portière avant, dégagea un pistolet mitrailleur qu'il me tendit, des grenades qu'il posa sur ses cuisses. Plusieurs tentatives sur le levier de vitesse et soudain, comme par miracle, la voiture se cabra et s'élança sans un crisement de pneu. Il était temps car le groupe n'était plus très loin, et je ne donnais pas cher de notre peau. La villa était magnifique, spacieuse, Jacques sortit quelques verres. [...] Ce moment de détente fut propice aux confidences. Tout en se débarrassant de deux gros colts armés, il nous faisait

partager son besoin de parler de ce qu'il était, de ce qu'il aimait. Jacques était Parisien, découvrant l'Algérie et son drame au lendemain du 24 janvier 1960, n'admettant pas que son pays, la France, tire sur la population d'un de ses départements, tachant de sang le drapeau tricolore. Menant de front des études de droit et une formation de comédien, il interpréta des seconds rôles dans des productions cinématographiques et télévisuelles. [...] Lorsque éclata le putsch, il abandonna carrière, formation et fiancée pour répondre à l'appel de son cœur. Très vite introduit dans les milieux activistes il rencontra Tony, chef de sa section dans le quartier des Trois-Horloges à Bab El Oued. Entre eux une amitié sans faille pouvait nous assurer le maximum de sécurité.

Un banale promenade

Après un modeste repas improvisé, Jacques nous prévint de ses habitudes de rondes nocturnes dans le quartier en compagnie de son chien, de ses deux pistolets et de ses grenades à la ceinture. Nous ne devions pas nous inquiéter, son absence serait de courte durée dans une nuit si longue avec ce repos si mérité après tant d'émotions. [...] Quelque bruits dans la nuit, à peine perceptibles, des coups de sifflet, deux explosions, une rafale de mitraillette suivie d'une série de coups de feu. Des bruits qui se rapprochent, un chien qui aboie à qui on demande de se taire, une clef dans la serrure, une porte qui s'ouvre et se referme aussitôt, Jacques en sueur qui répond sans prêter attention à mon accoutrement, en caleçon, pieds nus et le *douk douk* [un couteau] à la main : « C'est rien, une promenade » [nous dit-il] tout en se dirigeant vers la table du salon pour se verser une rasade d'anisette pure avalée d'un trait. [...] Entre nous, une réelle amitié prenait forme avec évidence, visible sur nos visages, traduite par nos gestes et regards spontanés, naturels, en harmonie avec les sons. ■

Jean Sarrat

FRANÇOIS D'ORLÉANS

Un prince mort pour l'Algérie française

APRÈS avoir effectué son service militaire à Mont-de-Marsan et à Pau, le prince François, deuxième fils du comte de Paris, né en 1935, avait intégré l'école d'officiers de Cherchell, en Algérie, d'où, mobilisé comme tous ses jeunes compatriotes, il partit en Grand Kabylie pour participer, comme sous-lieutenant, à des opérations militaires. C'est là que, le 11 octobre 1960, il trouva la mort

en portant secours à l'un de ses harkis. "Mort pour la France", il reçoit le titre de "duc d'Orléans" de son père. Après la messe de *requiem* en la cathédrale d'Alger, il est inhumé le 17 octobre 1960 dans la chapelle royale de Dreux. Citation à l'Ordre de l'Armée: « Jeune officier animé du plus haut idéal et accomplissant avec simplicité les missions les plus difficiles. A remarquablement réussi comme chef de poste dans les villages kabyles qu'il a grandement contribué à pacifier par le rayonnement de sa personnalité. Toujours volontaire pour les actions de commando de chasse, s'est particulièrement distingué

NICOLAS KAYANAKIS

Un combattant qui n'a jamais déposé les armes

COMME TOUS les militants de base, en 1971, au moment où la jeunesse d'Action française était à la NAF, nous avions pour chef Nicolas Kayanakis (1931-2008), dont le passé héroïque à l'OAS, notamment, suivi d'un passage en prison puis d'une évasion et à nouveau d'une incarcération de cinq ans, nous subjuguait littéralement.

Une rencontre avec un mythe vivant

J'ai eu l'occasion de le revoir en 1987, à l'occasion du millénaire capétien que nous avions, avec quelques amis, triomphalement célébré à Paris-La Villette en organisant un tournoi international de chevalerie. Réussite médiatique, mais naufrage financier. Notre entreprise étant mise en liquidation judiciaire, devant ma détresse, un ami commun nous avait remis en relation et l'excellent administrateur de biens qu'était Nicolas m'invita à déjeuner dans un restaurant parisien. Je rencontrai donc de façon purement fortuite celui qui était pour moi un mythe vivant de la résistance française en Algérie. Après qu'il m'eût utilement conseillé, j'abordai sans finesse l'histoire de l'OAS, espérant glaner quelque information de première main. S'il répondit aimablement à quelques-unes de mes questions, il ne s'embarqua nullement dans un discours d'ancien combattant. Il était marqué surtout par la défaite de l'armée française, non contre le FLN qui était totalement sur le flanc en 1961, mais contre ses propres chefs, les politiques du gouvernement et de l'Assemblée. Il me fit même remarquer qu'on assistait à la fin de la confiance dont



jouissaient encore dans les années cinquante les parfois très jeunes officiers. Lui-même, le jeune lieutenant Kayanakis, au moment de l'affaire de Suez, avait pris le commandement de la base italienne de Brindisi contrôlée par l'OTAN, grâce à un subterfuge que lan Flemming n'aurait pas osé imaginer avec son "double zéro sept". Les avions français purent ainsi atterrir, maquiller leurs voilures et redécoller pour bombarder l'aéroport du Caire. « À cette époque », martela-t-il en me fixant de son regard bleu, « on croyait aux officiers, on leur faisait confiance ». Toute sa vie ne fut qu'un combat pour la France : après la guerre d'Algérie, il dut, comme beaucoup de ses camarades, panser ses plaies, mais il ne désarma jamais. Il occupa même, à la tête du CRAF, la fonction que, bien modestement, j'occupe aujourd'hui, à sa suite. Ainsi est-il resté mon modèle, l'inaccessible étoile qu'on n'atteint jamais, mais qui vous fait grandir. □

Olivier Perceval

secrétaire général du mouvement d'Action française

NÉ EN TUNISIE d'une mère sicilienne et d'un père crétois, diplômé de Sciences Po, secrétaire général des étudiants d'Action française, Nicolas Kayanakis rejoint l'armée de l'air puis l'armée de terre française en Algérie, où il commande en second la compagnie portée du 14^e régiment de chasseurs parachutistes. Il participe aux événements d'Alger puis prend la tête du réseau OAS Métropole Jeunes. Arrêté une première fois en 1961, il s'évade et

vit en cavale jusqu'à sa seconde arrestation en 1962. Il sort de prison en 1966 et publie son premier roman, *Derniers châteaux en Espagne*. Il se lance dans une carrière de consultant international. En 1997, il soutient à Sciences Po une thèse d'histoire sur l'action psychologique et la propagande de l'armée française. Il publie ensuite un livre intitulé *Algérie 1960 : la victoire trahie*. Il était décoré de la Croix de la Valeur militaire. □

le 16 juin 1960, dans les Aït-Ouabane, où sa section a mis hors de combat sept rebelles armés. Le 11 octobre 1960, a trouvé une mort glorieuse près du village de Taourirt Ali Ounasseur (Grande Kabylie) en conduisant une manœuvre hardie pour dégager un de ses harkis blessé. »

Zohra Benguerah nous confiait lors de notre entretien : « un roi ne nous aurait pas trahis » ; un jeune prince de France donna même sa vie pour "eux". Et pour la France. L'année suivante la promotion 101 de l'école militaire d'infanterie de Cherchell fut baptisée "promotion Sous-lieutenant François d'Orléans". □

EXPOSITION

Les feux de la mer

Le musée de la Marine accueille une exposition consacrée aux phares. Symboles de l'histoire maritime, prouesses de technologie et d'architecture, ceux-ci constituent également une source d'inspiration artistique.



Le phare de Saint-Mathieu dans le Finistère

Il est peu de mots plus porteurs de métaphores et laissant davantage place à l'imaginaire que celui de phare. Aussi le musée de la Marine a-t-il été heureusement inspiré en consacrant aux Phares de France une importante exposition. Pour son inauguration, Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, inspiré, fit appel à Rimbaud, invoquant « les sentinelles de la mer », et à Maupassant écrivant que « les phares sont les yeux des ports guettant la mer obscure ». Au-delà du verbe poétique, l'histoire des phares est « la rencontre d'une ambition, d'un savoir-faire et d'une esthétique ». Le long par-

cours de l'exposition en atteste. L'ambition de la France répond à celle, antérieure, de sa grande rivale. Si l'on peut se permettre ce sourire, disons que la promenade des Anglais, dès le XVI^e siècle, n'est autre que le rivage de... l'Angleterre. Et ce ne sera pas le phare de Cordouan, dans l'estuaire de la Gironde, qui suffira à équilibrer « les feux de la côte » entre les deux pays. Ce qui n'empêche pas qu'Henri III doit être loué, ainsi qu'Henri IV, pour avoir ordonné et financé ce bel ouvrage dû à Louis de Foix. Mais il fallut attendre 1611 pour que ses feux s'allument. Enfin, Colbert vint. L'homme, semble-t-il, était peu

aimable, mais la Royale lui doit tout ou presque. La guirlande des phares constituera les balises des navires du roi. Désormais, la "Trinité House", corporation la plus ancienne au monde chargée des phares, fondée par Henri VIII, trouvait à qui répondre. L'œuvre se perpétuera au fil des régimes. Sous l'Empire, le nom de François Arago y sera associé et sous la Restauration, c'est le savant qui recrutera Augustin Fresnel, l'inventeur de la lentille réalisée par un opticien au nom prédestiné de... Soleil.

Vingt-quatre phares sont classés aujourd'hui

Tout cela, le didactisme intelligent de l'exposition nous l'enseigne. Elle fait place à l'humain en reconstituant l'habitat d'un gardien de phare et en parlant du quotidien, de la vie de ces "hommes des lumières". Ils étaient environ six cents dans les années 1900. Ils inspiraient les écrivains, les cinéastes. Jules Verne, naturellement, avec son *Phare du bout du monde*. Mais aussi Alphonse Daudet, avec *Le phare des Sanguinaires* dans ses *Lettres de mon moulin*. N'oublions pas, de Rachilde, *La Tour d'amour*, et d'Anatole Le Braz, *Le Gardien du feu*, que Gaston Ravel porta au cinéma, suivi du célèbre film de Jean Grébillon *Gardiens de phare*, en 1929. Actuellement, vingt-quatre phares sont classés et beaucoup d'autres le seront, a annoncé Frédéric Mitterrand. Incitation à les visiter, à nous laisser aller à la houle de nos souvenirs, nous à qui le poète s'adressait : « *Homme libre toujours tu chériras la mer.* » ■

Charles-Henri Brignac

✓ Phares, musée national de la Marine, 17 place du Trocadéro, 75116 Paris ; jusqu'au 4 novembre, tous les jours, sauf le mardi, de 11 heures à 18 heures, le samedi et le dimanche jusqu'à 19 heures.

LIVRE

Paul et Kader de retour

Norbert Multeau nous replonge en Algérie.

EN 2009, notre ami Norbert Multeau avait publié un roman-souvenirs, *Paul et Kader*¹. Avec *En passant par l'Algérie, dernières nouvelles du bled*², il nous fait aujourd'hui, comme il le dit lui-même dans l'avant-propos, le cadeau d'un "bonus", composé de saynètes qui « *auraient pu être incorporées au roman* », mais auraient diverti de l'intrigue centrale. Elles constituent autant de photographies de ce bled où Multeau est né et a passé sa jeunesse - des photos, du reste, accompagnent les textes. Car nous y retrouvons l'Algérie de l'auteur, qui n'est pas celle d'Alger mais du Sud, où la condition des petits Blancs n'était guère plus aisée que celle des Arabes. Nous retrouvons aussi les deux amis Paul et Kader - « *L'ami arabe* » est le titre du premier chapitre - au centre des mêmes péripéties tragi-comiques, sur fond d'un terrorisme qui fait son apparition dans le récit comme il le faisait au village ou à Boghari, la ville voisine : à l'improviste. C'est pourquoi nous nous rappellerons longtemps la figure du jeune Moha-Taïeb. La sensibilité



de l'écriture y est évidemment pour beaucoup : c'est que Norbert Multeau dépeint une réalité intimement vécue - l'auteur parle l'arabe -, une réalité aimée aussi. Sans ligne directrice apparente, le récit nous conduit insensiblement à l'abandon du village où ne finira par rester que la postière, qui refuse de quitter l'Algérie : « *Je n'ai personne en France. - Et ici ? - Ici, j'ai mes morts.* » Les morts font aussi la patrie. Est-il toutefois certain que l'auteur soit réellement parti ? Inconsolé, il va voir souvent s'il y est toujours. « *Eh bien, nous confie-t-il, j'y suis.* » ■

Axel Tisserand

1 - Norbert Multeau, *Paul et Kader*, éditions Télémaque, 360 p., 19 €. 2 - Norbert Multeau, *En passant par l'Algérie, dernières nouvelles du bled*, 150 pages, 21 euros franco ; à commander à l'Atelier Fol'fer, BP 20047, 28260 Anet ; tél. : 06 74 68 24 40.

THÉÂTRE

La fois mise en scène

Une pièce de Fabrice Hadjadj à découvrir jusqu'au 25 mars.

EN TEMPS de carême, précipitez-vous, si vous êtes Parisiens, Franciliens ou de passage dans la capitale, au « *spectacle tragi-comique* » de Fabrice Hadjadj, auteur dramatique et philosophe, *Gabbatha*, à l'Espace Bernanos. Ce serait réduire la portée de cette pièce, véritable mystère des temps modernes, que de faire de son auteur l'anti-Castellucci ou l'anti-Garcia : percutante, la pièce d'Hadjadj, en effet, si elle provoque pour mieux

nous inciter à sortir de nos certitudes béates, n'a pas pour fin simplement de nous déstabiliser. Mais de nous élever. Dans la veine de son livre *La Profondeur des sexes - Pour une mystique de la chair*, la pièce de Fabrice Hadjadj n'est pas tant la dramatisation réussie et en tout point bouleversante d'une réflexion chrétienne, que la mise en (s)cène et en passion d'une foi vécue. ■

✓ *Gabbatha*, écrit par Fabrice Hadjadj, création de la compagnie du Caillou blanc, avec Golchehr Damghani, Véronique Ebel et Michel-Olivier Michel ; jusqu'au 25 mars, tous les jours à 20 h 30, le dimanche à 16 heures ; Espace Bernanos, 4 rue du Havre, Paris 9^e ; réservation au 06 60 85 74 54 et sur le site www.weezevent.com/GABBATHA.

CINÉMA

Dans les salles obscures



■ **Le Fils de l'autre** (sortie le 4 avril) - Joseph, jeune Israélien, doit effectuer son service militaire. Il est encore un enfant fragile et découvre soudainement qu'il n'est pas le fils biologique de ses parents. Il a été échangé à la naissance, lors du chaos provoqué par des bombardements, avec Yacine, l'enfant d'une famille palestinienne. Le scénario peut paraître basique, voire artificiel, mais l'originalité et la réussite du film tiennent essentiellement au traitement pudique et intelligent qu'en a fait la réalisatrice, Lorraine Lévy. Ses deux pre-

miers films mettaient déjà en exergue la famille, cellule primordiale de la vie et genèse de ce que devient l'individu. Ici, adultes et enfants doivent, dans le cadre du conflit israélo-palestinien, affronter une dure réalité où il va leur falloir trouver la psychologie et l'humanité nécessaires pour s'ouvrir, aimer les siens et "l'autre". Aidée par une belle et solide distribution, avec, entre autres, Emmanuelle Devos, Pascal Elbe et Joseph Sitruk, la réalisatrice signe son meilleur film.

■ **Les Adieux à la reine** (sortie 21 mars) - De Benoît Jacquot, avec Diane Kruger (la reine), Léa Seydoux (Sidonie), Virginie Ledoyen et Xavier Beauvois. C'est l'adaptation cinématographique du livre éponyme de Chantal Thomas (prix Femina en 2002),

évoquant le début de la chute de la monarchie sur les quelques jours qui suivent la prise de la Bastille, lors du renvoi de Breteuil auquel fut contraint Louis XVI. Nous sommes dans un contexte d'époque précis, mais non dans un film historique à proprement parler. Cette fiction sur le commencement de la fin d'un règne est vue de Versailles à travers le regard de la lectrice de la reine, admiratrice absolue de Marie-Antoinette, qui découvre les zones d'ombres et les coulisses du futur drame que sera l'effondrement d'un monde, avec ses comportements, ses valeurs, ses modes de pensée. Comme un contre-champ permanent, nous passons du regard admiratif de Sidonie (la lectrice) sur sa reine, supposée vivre brillamment, à la révélation de sa solitude extrême. Versailles est filmé

comme jamais il ne l'a été, de la galerie des Glaces aux petits logements sinistres où s'entassaient les nobles. Les dialogues sont pertinents, les costumes magnifiques, et l'ensemble nous donne ce beau film sur la dernière reine de France, loin des délires modernistes du *Marie Antoinette* de Sophia Coppola.

■ **La Dame en noir** (en salle) - Tiré d'un conte fantastique (par ailleurs écrit de façon exagérément descriptive) de Suzanne Hill, ce film restitue l'ambiance si caractéristique des films anglais de la Hammer, à savoir des atmosphères mystérieuses et angoissantes, ainsi que de sublimes images tant en intérieur qu'en extérieur. ■

Frédéric Pic

❑ LIVRES

Que reste-t-il de l'Irlande ?

Voilà quatre-vingt-dix ans que l'Irlande, après sept siècles d'oppression et d'occupation étrangère, a reconquis sa liberté ; mais l'adhésion à l'Union européenne, censée la renforcer, semble, pour elle comme pour les autres, s'être transformée en piège.

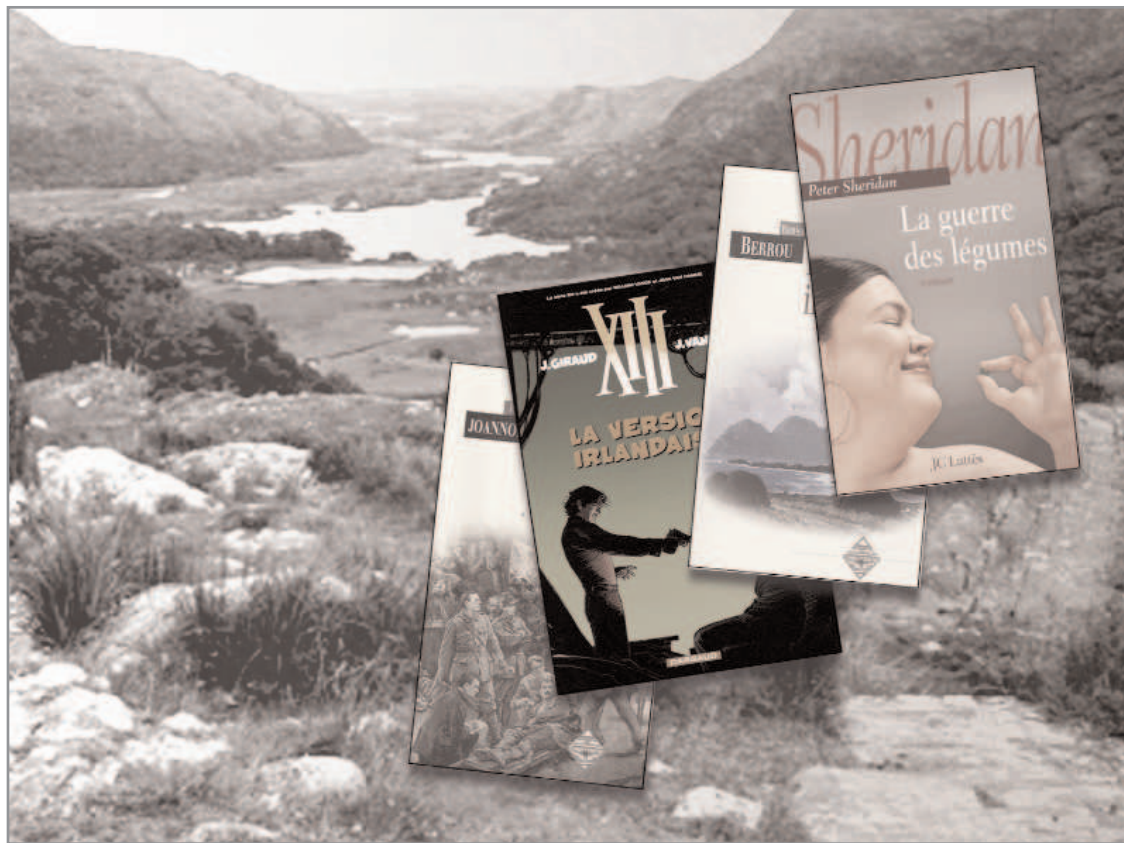
Pierre Joannon, spécialiste incontesté de l'histoire irlandaise, biographe inspiré de Michael Collins, revient sur l'une de ses périodes de prédilection, la renaissance linguistique et culturelle gaélique de la fin du XIX^e siècle qui déboucha sur l'insurrection de 1916 et la guerre d'indépendance. Il a choisi pour ce faire un angle ambitieux puisque *Un poète dans la tourmente* retrace le parcours politique de William Butler Yeats, et les relations compliquées du prix Nobel de littérature 1923 avec une cause qu'il aimait, défendait, détestait, adorait tour à tour.

Un autre milieu

Autant le dire d'emblée : si vous ne connaissez rien à cette période du *Rising*, mot qui signifie à la fois renaissance, soulèvement et résurrection, inutile d'ouvrir cet essai car vous n'y comprendriez rien. Si, en revanche, l'entreprise de la poignée d'intellectuels qui, après avoir œuvré à rendre à leurs compatriotes démoralisés l'amour de leurs racines et de leur culture, alla à une mort certaine dans l'espoir de provoquer, par son sacrifice, le sursaut salvateur, vous paraît exemplaire, ce livre vous passionnera. Peut-être d'abord par ce qu'il a de décalé. Yeats, en effet, est d'un autre niveau, d'un autre milieu, presque d'un autre monde, que les gens des Pâques de Dublin ; ceux-ci le savaient si bien qu'ils préférèrent, malgré leur admiration envers le poète, le tenir dans l'ignorance de leurs projets. Yeats appartenait à une bourgeoisie anglo-irlandaise qui ne trouvait plus ses marques en Angleterre mais, par son protestantisme, demeurait étrangère aux façons d'être des nationalistes catholiques.

Si d'autres, tel Casement, pendu par les Anglais pour haute trahison, embrassèrent la cause de l'indépendance sans recul, Yeats, élitiste, ésotériste, ne put jamais se faire aux manières de ceux qu'il tenait pour des petits bourgeois aux idées provinciales empêtrés dans leurs principes papistes. Cet amant d'une Irlande lyrique, mythique, aristocratique ne la reconnut pas en Pearse, enseignant pauvre et poète exalté, en Connolly, syndicaliste socialiste, en Plunkett, qui préférait mourir au combat que de sa tuberculose ; il fallut les pelotons d'exécution de mai 1916 pour lui révéler qu'ils étaient des héros et lui arracher ce cri de surprise et de désolation : « *Une terrible beauté vient de naître.* »

Joannon analyse remarquablement ce recul de classe, cette difficulté à unir des ascendances contradictoires, à chercher un avenir commun. Il comprend



qu'un génie littéraire peine à s'abaisser au niveau des écrivains gaéliques, et l'âge venant, à partager l'exaltation de ses cadets. Le plus étonnant reste la lecture vaniteuse que fit Yeats des événements où il se crut une responsabilité essentielle. Vanité qui le porta plus tard à se prendre pour l'inspirateur de la politique de l'État libre et se poser en rival celtique de d'Annunzio. D'autres furent des hommes d'action plus que de paroles, Yeats apparaît ici homme de l'écrit plus que de l'acte. Forme de grandeur et d'engagement d'une autre essence. On retiendra de lui cette parole prophétique au sujet d'une Europe fédérée : « *On ne fait de bons fagots qu'avec des branches mortes.* »

Le passé d'un héros

Joannon déplore que Yeats, devenu sénateur, et ses amis de l'Ascendancy britannique, n'aient pas su aider les Anglo-Irlandais à trouver leur place dans l'État libre, ce qui eût rassuré Belfast et permis à la réunification d'aboutir sans recours à la violence et au terrorisme. C'est peut-être présumer de certains côtés sombres de l'âme celte qui l'inclinent aux désastres... Et de la fascination qu'ils inspirent. *XIII - La Version irlandaise* de Jean Giraud et Jean Van Hamme le rappelle. Pendant un quart de siècle, les amateurs de cette série d'espionnage se sont en vain posé la question : qui était XIII, super-agent amnésique de la CIA ? Seule l'Agence le savait et, pour mieux manipuler l'homme, refusait de lui révéler son identité. En clôturant la série, les auteurs ont

levé le voile et reviennent à l'hypothèse jugée la plus plausible par les lecteurs : XIII venait de l'IRA provisoire. La vérité, en fait, se révélera un peu plus compliquée. Il n'est pas nécessaire de connaître la série pour lire cet album détaché du contexte qui raconte XIII avant XIII. Son mérite est d'aborder avec honnêteté et justice la question d'Ulster et le combat des catholiques d'Irlande du Nord. Ambiance dure et sombre, goût de tourbe et de whiskey, pluie, sang et larmes. Tous ceux qui ont vibré pour la cause irlandaise et pleuré le soir de la mort de Bobby Sands aimeront cette ballade à la verte et violente Érin.

Carnet de route

Bernard Berrou a derrière lui quarante années d'*Errances irlandaises*, activité qui tient à la fois du pèlerinage et de l'expérience initiatique. En quarante ans, il a vu ce pays, jadis considéré comme l'un des plus arriérés d'Europe, devenir "tigre celtique", se laissant prendre au rêve de la richesse, lui qui avait toujours préféré l'être à l'avoir. Quelque chose de l'âme irlandaise n'y a peut-être pas survécu. Berrou ne raconte pas une histoire, il dit des rencontres, des émotions, des sensations, des ciels d'occident aux couchers de soleil improbables, des tourbières, des lacs, des pubs, des touristes envahissants, un monde en train de disparaître, une nostalgie invincible. Ce carnet de route est suivi de deux, belles, nouvelles évoquant l'invasion de Cromwell, et la rédemption d'un autonomiste breton accusé de collaboration.

Il survit un peu de cette Irlande pauvre et bizarrement heureuse dans le très joli roman de Peter Sheridan, *La Guerre des légumes*. Lorsque Philomena, trente-deux ans, cent trente kilos recouverts de tatouages, pur produit des docks de Dublin, frappe en pleine nuit à la porte d'un couvent en prétendant vouloir prononcer ses vœux, c'est la révolution chez les religieuses, conquises par cette étrange novice. Mais Philo omet un détail : elle a un mari, cinq enfants, et vient d'abandonner le domicile conjugal afin d'échapper aux violences quotidiennes. Ce que n'ignorent pas les petits vieux du foyer qu'elle est censée prendre en charge. Et quand elle décide de réconcilier Cap et Dina, chacun propriétaire d'une boutique de primeurs qui se livrent depuis un demi-siècle, et le ramage de leur histoire d'amour, une lutte acharnée, nul ne sait si cette initiative aussi généreuse qu'imprudente débouchera sur un miracle, un désastre, ou les deux. La théologie de Philo n'est pas très catholique, certes, mais il y a tant de bonté, de tendresse, de pudeur et de drôlerie dans cette histoire souvent tragique qu'on se laisse emporter par l'ambiance de ce quartier, cette communauté, cette famille à la dérive décidés à s'en sortir et qui finiront par triompher de la bêtise et de l'adversité. Hugo Hamilton n'en finira jamais de décliner de livre en livre sa propre histoire et ses rapports douloureux avec son père l'étonnant est qu'il ne lasse pas et touche, à travers ces lambeaux autobiographiques, à l'universalité. En se projetant dans le personnage de Pat Coyne, flic dubli-

nois sérieusement dérangé, cousin de l'inspecteur Harry et du policier incarné par Mel Gibson dans *L'Arme fatale*, Hamilton revisite une nouvelle fois, sous un autre angle, la complexité et l'angoisse des rapports familiaux.

Hormis des difficultés financières qu'il entend faire payer à son banquier peu compréhensif, Coyne a tout pour être heureux : une femme ravissante et talentueuse, trois merveilleux enfants, un pays qu'il idolâtre. Et le besoin maladif de tout gâcher en cédant à des pulsions destructrices. Il s'est mis en tête de nettoyer Dublin de sa pègre, à commencer par Cunningham, canaille dissimulée sous une façade de respectabilité que les meilleurs inspecteurs de la Special Branch n'ont jamais pu coincer. *Déjanté*, Coyne ? À peine... Coyne ressurgit dans *Triste flic*, avec dix ans de plus. Ce qui devait arriver est arrivé. Une folie de trop a failli lui coûter la vie et l'a contraint à quitter la police. Sa femme est partie, son fils aîné file un mauvais coton. Et lorsque ce jeune crétin se retrouve accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis, et poursuivi par un réseau de passeurs d'immigrés clandestins dont il a piqué l'argent, il faudra que son père retrouve ses meilleurs réflexes pour le sauver. Tout est tellement délirant dans l'univers d'Hamilton que rien ne peut y être pris au tragique. C'est sa force, voire son génie.

Horreur et poésie

Début des années quatre-vingt : la fillette de l'inspecteur Winters disparaît, on ne la retrouvera jamais. En fait, l'enfant a été confiée à un orphelinat, comme Robert et Sean, son jumeau, le furent trente ans plus tôt. Certains de ces établissements étaient d'effroyables prisons où se défoulaient les pires pulsions d'éducateurs sadiques. Sean en est mort, et Robert a juré que les coupables paieraient. À commencer par sa famille qu'il juge responsable de cet abandon. Pour se venger, il a Lucille, l'enfant perdue désespérément en quête de ses parents, qu'il va aiguiller vers les siens... Avant de lui faire endosser leurs meurtres. Ce qui n'était pas prévu, c'est l'intrusion dans ce jeu vicieux de plus vicieux encore : un tueur en série surnommé Picasso... *Rouge Connemara* de Seamus Smyth est l'un des polars les plus abominables parus ces dernières années, et pourtant ! L'étonnant est qu'il émane de cette histoire horrible, dérangeante, une étrange et inquiétante poésie qui empêche de refermer le livre. ■

Anne Bernet

✓ Pierre Joannon, *Un poète dans la tourmente*, Terre de Brume, 135 p., 14,50 € ; Jean Giraud et Jean Van Hamme, *XIII - La Version irlandaise*, Dargaud, 46 p., 10,40 € ; Bernard Berrou, *Errances irlandaises*, Terre de Brume, 90 p., 13 € ; Peter Sheridan, *La Guerre des légumes*, Latès, 405 p., 20 € ; Hugo Hamilton, *Déjanté* et *Triste flic*, Phébus, 235 et 250 p., 19 € et 19,50 € ; Seamus Smyth, *Rouge Connemara*, Fayard, 340 p., 19,90 €.

■ G. DE TANOÛARN

Un lecteur qui croit au diable

A la suite de notre précédente chronique, nous avons reçu une lettre de lecteur. Nous la publions volontiers... Pour tâcher d'y répondre.

Monsieur l'abbé,
Il est exact que Maurras a souvent parlé des républiques françaises, locales, professionnelle et nécessaires à nos libertés collectives. Mais il les souhaitait centrées dans le réel, bien définies dans leurs attributions, sous le contrôle et la protection de la monarchie : en somme des républiques compétentes et responsables. Il n'était pas question de démocratie.
La démocratie - un homme égale une voix - n'est, par définition, ni sociale, ni familiale, même si les électeurs sont de bonne volonté. Elle n'est

pas nationaliste non plus, même si elle peut être par instant cocardière ; le plus souvent elle est pacifiste. Elle est électoraliste, donc centralisatrice et sujette aux scandales financiers. Prônant la liberté individuelle, elle se termine en général par une anarchie, puis une dictature, voire une catastrophe nationale... Mais vous savez tout cela aussi bien que moi, monsieur de Tanoüarn ! Alors, pourquoi diable - c'est le mot - voulez-vous à toute force faire avaler le mot de démocratie aux lecteurs de *L'AF 2000* ? Pour leur faire admettre la chose plus tard ? ■ André Charles

L'Acropole, symbole d'une "démocratie" aristocratique...



Cher Monsieur, merci d'avoir pris la peine de m'écrire cette lettre bien charpentée. Vous vous en prenez au leit-motiv démocratique depuis le président Wilson, un homme égale une voix. Et vous avez raison. C'est ce que j'appelle, dans l'article que vous incriminez, la politique de l'abstraction. On pourrait aussi parler de prestidigitation politique : on met toutes les voix dans un chapeau virtuel, on agite, on compte et il en sort... la vérité.

Ce n'est pas de cette démocratie-là dont je parlais, bien sûr. Je n'aime pas la magie, surtout pas en politique. Le suffrage, lorsqu'il est universel et indifférencié, a pour conséquence immédiate de supprimer tous les vrais enjeux, pour créer de toute pièce une compétition qui se substitue aux problèmes réels et qui est censée les résoudre. Voyez notre présidentielle : c'est à peu près cela. Le pays réel est comme absorbé ou effacé par le pays légal et la dictature purement électorale qu'il fait peser sur notre destinée.

Résultat ? 60 % des Français votent globalement "à droite" aujourd'hui. Mais on risque (d'après les sondages actuels) d'élire un président de gauche parce que la tête de liste à droite a laissé des souvenirs - montés en épingle par le pouvoir médiatique - qui agacent et qui déplaisent : le Fou-

quet's, le yacht de Bolloré etc. Bref, la logique personnelle de l'élection supprime la logique politique à laquelle concrètement font face les électeurs. C'est absurde !

Animer les peuples

Mais vous n'empêchez pas pour autant que la politique soit l'art d'animer les peuples et de les intéresser à leur destin. Ainsi, le roi incarne son peuple et défend ses libertés. C'est ce que saint Thomas, dans la *Somme théologique*, appelle la « *politia bene commixta* », le régime bien tempéré. Toute la différence entre le dictateur et le roi est que le dictateur, pour animer le peuple, ne

compte que sur lui-même et refuse toutes les institutions intermédiaires. Plus de principe de subsidiarité ! Le roi, au contraire, non seulement admet mais défend les institutions à travers lesquelles s'exprime son peuple et se manifeste son pouvoir. Si Louis XV a supprimé les parlements, en écoutant Maupeou, ce n'était pas par goût d'un pouvoir exclusivement personnel, mais parce que les parlementaires tendaient à former une véritable oligarchie, ou au moins un groupe de pression, qui n'avait pour but que ses intérêts, des intérêts catégoriels finalement. Comme je l'écrivais en conclusion, je crois que l'on n'évitera pas de penser à nouveaux frais la

PRÉSIDENTIELLE

1974, une partie de campagne

Rien n'a pas vraiment changé depuis le temps où VGE partait à la conquête de l'Élysée.

TRENTE-HUIT ANS nous séparent de 1974, une partie de campagne, documentaire de Raymond Depardon sur la présidentielle qui plaça Valéry Giscard d'Estaing à l'Élysée. La caméra suit VGE, alors ministre des Finances, candidat à la magistrature suprême. Avec le recul tout y est saisissant, tout annonce les déboires, les dérives et les maux qui ne cessent plus de nous tourmenter. Et d'abord le poids des sondages, et déjà les incontournables débats télévisés, les voyages express en province, Strasbourg, Rennes, Perpignan... Giscard, comme tant d'autres sert des mains, adresse deux mots à quelques-uns sur un ton badin, en réalité indifférent et mécanique. Plutôt que de parler du peuple de France, le candidat et ses conseillers évoquent les différentes "clientèles" avec des manières de médecins dévoyés. Slogan de campagne : "Le changement sans risque"... Déjà ! Promesse d'avenir et volonté de rassurer, tout y est, je vous dis. « *Il faut m'aider* », assure aux Français crédules VGE en campagne, façon de faire corps avec les électeurs, l'illusion du bien ensemble qui camoufle l'ambition d'un homme seul. Narcisse, le peigne à la main, épaté par ses propres talents, méprise ses collaborateurs, hormis le gros



Poniatowski, survivance prospère de l'orléanisme libéral. Chant du départ repris en cœur, jeunes gens placés aux premiers rangs des meetings, portant les couleurs de leur favori, devant des caciques blasés, revenus de tout, sacrifiant quelques heures aux nécessités démocratiques. Un moment, VGE se laisse aller et compare l'élection au concours de Polytechnique qu'il avait préparé jadis, et ça passe... Faut-il donc que la France soit livrée à un ambitieux de plus ou moins de talent tous les cinq ou sept ans ? À la fin du documentaire, la caméra fixe le vainqueur, seul dans son bureau de la rue de Rivoli. Il est assis devant l'écran qui annonce les résultats. Nulle communion avec tout un peuple, mais bien plutôt la lente imprégnation d'un plaisir solitaire. Le masque tombe. Fascinant. ■

Marc Savina

LE MONDE ET LA VILLE

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de notre ami Didier Béoutis, au titre du Premier ministre pour son activité dans les domaines professionnels, électifs et associatifs, notamment en faveur de Mayotte française. Les insignes de cet ordre lui seront remis le mercredi 28 mars 2012 par Marc Laffineur, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense et des Anciens combattants. Toutes nos félicitations.



L'ACTION FRANÇAISE 2000

BULLETIN D'ABONNEMENT

- ✓ ☐ M^{me} ☐ M^{lle} ☐ M.
✓ Prénom
✓ Nom
✓ Adresse
.....
✓ Code postal
✓ Commune
✓ Téléphone.
✓ Courriel

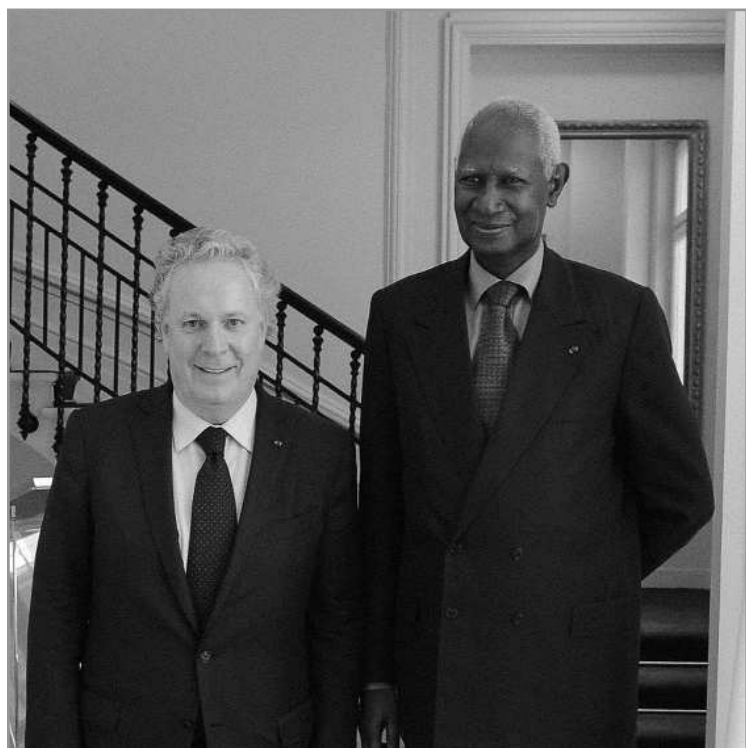
Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000 10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

- Premier abonnement (un an)
☐ France80 €
☐ Étranger140 €
Abonnement ordinaire
☐ Un an125 €
☐ Six mois70 €
Abonnement de soutien
☐ Un an150 €
Étudiants, chômeurs, ecclésiastiques
☐ Un an70 €
Outre-mer (un an)
☐ DOM135 €
☐ TOM165 €
Étranger (un an)
☐ Europe165 €
☐ Autres pays178 €

FRANCOPHONIE

Le français dans la tourmente

Tandis que l'Organisation internationale de la Francophonie commémore sa création, la langue française se trouve malmenée dans son propre berceau, où souffle le vent de la mondialisation.



Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, rencontre Jean Charest, Premier ministre du Québec, pour le lancement du Forum mondial de la langue française, le 5 octobre 2011 au siège de l'OIF à Paris (photo Cyril Bailleul-OIF).

Mars est traditionnellement le "mois de la Francophonie". Le choix du 20 mars pour la journée internationale de la Francophonie rappelle la signature, en 1970 à Niamey (Niger), du traité créant l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), devenue aujourd'hui l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Mais la véritable naissance de la francophonie, c'est en 1539 qu'il faut la situer, quand le roi François I^{er} parapha l'ordonnance de Villers-Cotterêts faisant de la langue française la langue officielle dans toutes les provinces du royaume de France.

Tout n'est pas rose

Aujourd'hui, on peut se réjouir que le français soit une langue officielle de trente-deux pays, que soixante-quinze États soient membres de l'OIF, que plus de neuf cent mille professeurs enseignent le français dans le monde et que 220 millions de personnes connaissent et pratiquent notre langue. En ce mois de mars, les Instituts français et les sièges de l'Alliance française de plus de cent pays multiplient les manifestations, mettant à l'honneur la langue et la culture françaises. Conférences culturelles, invitations d'écrivains, spectacles divers : plus d'un millier d'événements ont été annoncés, et l'on doit s'en féliciter. Cependant tout n'est pas aussi rose que voudraient le laisser penser les autorités. Parfois attaquée de front, comme en Belgique, au Canada ou, depuis le "printemps arabe", en Tunisie, la langue fran-

çaise est principalement victime, en France, d'un ennemi sournois qui en pénètre le vocabulaire, en martyrise l'orthographe et la diction, en insulte la grammaire, en bafoue la syntaxe et en assassine le génie : la mondialisation. Cette mondialisation, agissant par le biais de l'anglicisation du vocabulaire autant que de la syntaxe, s'appuie sur la paresse naturelle d'individus prêts à accepter des mots qu'on leur annonce comme sans équivalent en français, sur la croyance fausse que les échanges internationaux nécessitent une langue unique, et sur la connaissance trop succincte qu'ont les Français de leur propre langue, de ses sources et de la manière dont elle s'est enrichie au fil des siècles.

Les hommes politiques et les dirigeants d'entreprise sont les principaux moteurs d'un complot dont ils n'ont même plus conscience, tant il a échappé depuis longtemps à ses initiateurs et, comme la calomnie décrite par Beaumarchais, court et s'étend maintenant sans contrôle. Tout ce qui tend à l'extension de l'usage de l'anglo-américain leur paraît bon : on envisage de rendre obligatoire l'apprentissage de l'anglais dès les classes primaires, et plusieurs universités françaises dispensent déjà des enseignements en anglais, imaginant attirer des étudiants anglophones dont on conçoit mal l'intérêt qu'il auraient alors à venir étudier en France. On trouve de plus en plus de noms de marques, de produits ou d'enseignes commerciales en anglais ou d'apparence anglaise. Au mépris de la loi Toubon, le nombre

de slogans publicitaires ou de modes d'emploi comportant des formules en anglais va croissant... leur quantité rendant presque vaines les poursuites. Récemment un éditeur serbe, désireux de traduire et de publier dans son pays un roman français, s'est vu imposer par une grande maison d'édition parisienne la signature d'un contrat en anglais (mais soumis au droit français), langue qu'il ne maîtrisait pas. Sa demande, naturelle, de recevoir un contrat en français fut tout simplement rejetée au motif que le "grand éditeur parisien" ne possédait pas de version française de son contrat type ! Des mots nouveaux et souvent mal construits apparaissent sans nécessité : on dit "candidater" en oubliant l'existence du verbe "postuler" ; on parle de "scientifiques", par mimétisme avec l'anglais "scientists", le "savant" ayant disparu du vocabulaire courant, et le "parking" ou le "box" ont remplacé le garage... Les journalistes, en particulier dans les médias audiovisuels, parlent et prononcent de plus en plus mal : par snobisme, en utilisant des termes que leurs auditeurs comprennent mal, par idéologie, par panurgisme aussi, ils deviennent des vecteurs de contagion, complétant l'œuvre de destruction de "l'esprit" de notre langue entamée dès l'enfance.

Mobilisation associative

Le combat pour une vraie francophonie, c'est en France d'abord et d'urgence qu'il faut le mener. Sans jamais désarmer, mais avec des moyens hélas limités, plusieurs associations de promotion ou de défense de la langue française poursuivent une lutte opiniâtre. Sans fusionner, en conservant leur identité, elles ont parfois la sagesse de s'allier pour des actions communes, comme la grande marche qui avait eu lieu à Paris en juin 2011. Ces jours-ci, elles multiplient, ensemble, les pétitions signées par des personnalités de tous bords et les interventions auprès des candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives. Début juillet, en prélude au sommet de l'OIF qui se tiendra à Kinshasa en octobre prochain, le Québec accueillera le Forum mondial de la langue française ; ce sera l'occasion de faire le point sur l'avenir du français dans le monde et de témoigner de sa vitalité et de sa modernité. Souhaitons que, sur un sujet qui les concerne au premier chef, les Français puissent y participer la tête haute et montrer qu'ils se tiennent à la pointe du combat. ■

Arnaud Danloux-Dumesnils

RELIRE MAURRAS

La victoire perdue de 1918

Aux yeux de Maurras, la République a ruiné les efforts consentis par la France au cours du premier conflit mondial.



DANS LE LONG LIVRE VII du discours préliminaire de *l'Enquête sur la Monarchie*, intitulé, « *La paix républicaine, retour à la vraie république* », Charles Maurras nous ramène au débat sur le contenu du traité d'armistice de 1918. Si la France, grâce à un retour à des valeurs d'Ancien Régime, au sacrifice de ses soldats et à l'effort de toute sa population, a pu remporter la victoire, les politiciens de l'après-guerre ont trahi, faute d'en tirer parti.

L'avenir ignoré

« *L'avenir est ce dont notre démocratie peut le moins s'occuper. Elle n'y pense même pas* », décrète Maurras. En effet, nous explique-t-il, alors que nous écrasions l'Allemagne, nous avons arrêté notre offensive de Lorraine à la veille des « *trois ou quatre journées de bataille* » qui auraient été décisives, comme l'a dit Poincaré. Nous avons aussi arrêté nos armées d'Orient, en marche sur Vienne, Bude et Berlin, où nous aurions touché le prix de la seule manœuvre politique de la guerre. Ce faisant, écrit encore Maurras, nous aurions conclu la paix sans avoir même distingué entre nos bons et mauvais amis entre nos ennemis éternels et ceux qui ne nous étaient pas irréconciliables.

Maurras est sans équivoque : « *Pendant toute la guerre, notre diplomatie restait aux ordres de ses alliés.* » Après avoir cité quelques incidents, comme l'isolement dans lequel nous avons laissé l'héritier de François-Joseph ou l'attitude de Briand face aux propositions de Guillaume II, venues par la voie belge en 1917, il conclut en parlant de « *trahison parlementaire* » et de « *conspiration du parlement contre le Maréchal Lyautey* ».

L'idéal républicain a pris le pas sur l'idéal national : « *Après s'être laissé surprendre par l'ennemi, avoir vu envahir plus du huitième du pays, durant plus de cinquante mois, s'être fait tuer, mutiler, blesser, anémier dans ces quatre années toute la fleur de ses citoyens, les plus jeunes, les plus forts, les plus riches en espérance, tout s'est passé comme si l'État républicain s'était dit : maintenant travaillons à ce que tant de maux ne nous servent de rien.* » L'ennemi près de s'effondrer, nous n'avons pas fait les efforts nécessaires pour le rendre à jamais inoffensif. Pourquoi ? Parce que nos services de renseignements en Allemagne avaient été complètement décapités à la suite de l'affaire Dreyfus, explique Maurras. Nos dirigeants n'ont pas su dans quel état de délabrement

se trouvait l'Allemagne, ce qui nous a amenés à proposer des conditions de paix trop souples, alors que « *nous aurions pu traiter les Allemands en conséquence et ne pas leur imposer en tremblant de les voir se révolter là-contre, la moitié de ce qu'ils étaient résignés à accepter* ». L'État républicain n'a pas compris qu'il fallait imposer des conditions qui empêcheraient l'Allemagne de redevenir une nation puissante. Alors que le peuple était tout à la joie de la victoire, il a négligé l'avenir. Il a oublié « *qu'un Etat n'est pas un peuple. Il se doit de penser et de raisonner ces nobles phénomènes d'allégresse publique.* » Or, quand les armées du monde entier se disloquaient, chacun retournant aux occupations nationales, « *l'Allemagne restait unie et nous restions en tête à tête, donc en corps à corps avec elle ! Voilà ce qu'avait fait la République, voilà ce qu'on applaudissait, et ce dont on se réjouissait.* »

Une joie menteuse

Maurras et l'Action française n'ont pas voulu s'associer à cette joie menteuse. Ils demandaient le retour aux Allemands de 1866, sans danger pour la France. Partagée entre l'inertie démocratique et l'utopie humanitaire, la République avait oublié qu'elle avait des alliés, qui ont commencé par lui réclamer ce qu'ils estimaient leur être dû. Nous avons essayé de nous rendre libres, ce n'était pas tolérable pour eux. Le "césarisme" financier de l'Amérique nous avait manœuvrés pendant l'élaboration du traité, les Anglais et Américains s'entendant à merveille sur notre dos. Jamais, écrit Maurras, régime n'a été battu plus complètement sur son propre terrain. Il a manqué au gouvernement français le nerf de la défiance, le stimulant des justes ambitions avouées. Nous savons où cela nous a menés. Comme un quart de siècle auparavant, notre territoire a été occupé, notre peuple a souffert, une partie de notre jeunesse a été décimée et nous sommes restés otages de la puissance financière de nos alliés. □

Louis de Galice

LE MOT DU SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL

Un appel aux patriotes

À l'approche de l'élection présidentielle, l'Action française n'entend pas rester les bras croisés... Elle appelle les Français à choisir la patrie et à manifester pour Jeanne d'Arc en mai prochain.



Les militants d'AF mobilisés pour Jeanne d'Arc le 8 mai dernier

Devant l'abandon programmé de ce qui reste de souveraineté à notre pauvre France par les deux principaux candidats à la présidentielle, non-obstant leurs échanges polémiques et peu amènes, pour la galerie, nous devons réagir. *L'Action Française 2000* évoquait fort justement, en une de son précédent numéro, le choix impossible qui nous est proposé entre la peste et le choléra. Sommes-nous condamnés à ce suicide politique ? Non, bien sûr. Il existe des candidats pour lesquels le mot France a du sens. Marine Le Pen et Nicolas Dupont-Aignan sont les seuls restant en lice dont on puisse dire qu'ils ont en commun avec nous ce grand intérêt pour la patrie. Nous ne partageons pas toutes les options défendues par ces candidats, en particulier sur la forme du gouvernement, mais au moins sont ils réellement préoccupés par l'avenir de notre pays, notre premier bien commun. Marine

semble la mieux placée pour bousculer les deux valets des oligarchies Bruxelloises, fossoyeurs de la nation. Par ailleurs, nous l'avions déjà annoncé, une voie intéressante pourrait émerger à l'instigation de Paul-Marie Coûteaux qui a créé le SIEL (Souveraineté, Indépendance et Libertés), un parti qui soutient Marine sans être inféodé au Front national. Une sorte de parti de l'ouverture dont l'ambition est d'élargir la base électorale de la candidate et qui regroupe des anciens chevènementistes, des gaullistes, des partisans de Philippe de Villiers et même des royalistes. Pour reprendre l'expression de Paul-Marie Coûteaux, il s'agit de retrouver, plus que « l'identité », « l'être » même de la France. C'est donc avec intérêt que nous nous rendrons au congrès du SIEL qui se tiendra le samedi 24 mars à 13 heures à la Maison de la chimie à Paris. Notons que l'intérêt que suscitent pour l'AF les candidatures

patriotiques ne peut être interprété, pour l'heure, comme une consigne formelle de vote. Nous n'en sommes pas là, sachant en quelle piètre estime, par expérience, nous tenons ce grand "bar-num" électoral. Nous aurons encore, un peu plus tard, l'occasion de manifester notre attachement à la patrie. Comme nous fêtons cette année le six centième anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, l'Action française ayant joué un rôle déterminant pour imposer la fête nationale qui lui est dédiée, nous donnons rendez-vous dès maintenant à tous les Français qui n'ont pas honte de s'afficher comme tels, les samedi 12 et dimanche 13 mai à Paris. Retenez ces dates dès à présent.

À Paris les 12 et 13 mai

Une réunion publique se tiendra le samedi après-midi (le lieu sera indiqué ultérieurement), avec des tables rondes réunissant des personnalités qui exposeront leur perception de la geste de l'héroïne nationale et analyseront l'enseignement politique qu'il convient d'en tirer aujourd'hui. Bien sûr, le dimanche matin, nous nous retrouverons tous à 9 h 30 pour le cortège traditionnel, non pas devant l'église de la Madeleine, mais cette fois devant les marches de l'Opéra. Cette année, nous souhaitons un rassemblement le plus large possible, réunissant tous les patriotes, et nous appellerons exceptionnellement à la mobilisation des sections de province pour qu'elles montent à Paris manifester leur ferveur. La France, la seule France comme disait Maurras, vaut bien qu'on lui témoigne notre fidélité en attendant de lui rendre son roi. ■

Olivier Perceval

COMPTE RENDUS

Cercle de formation et collage dans la cité phocéenne.

Le cercle de formation marseillais du samedi 25 avait pour thème la seconde partie de l'histoire de l'Action française. Dans une salle pleine, des jeunes très attentifs, dont plusieurs nouveaux venus, étaient réunis autour de François Charette. Jacques Saint-Pierre commença par expliquer, avec sa fougue et sa clarté habituelles, la position de Charles Maurras pendant la Seconde Guerre mondiale, avant d'évoquer quelques résistants royalistes. Puis il montra les difficultés qui suivirent 1945. Michel Franceschetti décrivit la reconstitution d'un appareil politique et militant, après ce véritable temps

des catacombes et la mort de Maurras. Il raconta les combats du mouvement royaliste, notamment la guerre d'Algérie (en s'appuyant sur le récent livre de Pierre Gourinard sur "les royalistes en Algérie"), les événements de Mai 1968 et l'aventure de la "Génération Maurras" à la fin des années quatre-vingt, en présentant de nombreux documents d'époque. Une discussion très animée porta sur l'anti-germanisme maurrassien, la position de la famille de France, les élections ou les conceptions économiques. À l'Action française, la formation intellectuelle va toujours de pair avec les actions militantes. Ainsi, la transmission peut continuer et permettre, non pas de rêver, mais de travailler à servir la nation et le roioi. Pour prendre contact avec la section : provence@actionfrancaise.net ou 06 14 78 04 98.



Collage à Marseille

Voici deux semaines, les habitants du Roucas-Blanc, à Marseille, ont eu la surprise de voir qu'un affichage politique avait recouvert les panneaux de leur quartier. Surprise supplémentaire : les affiches n'étaient pas électorales mais royalistes. Les Blancs montrent qu'ils existent à Marseille. La présence royaliste se marquera progressivement dans les différentes parties de la ville... L'action politique peut exister en dehors de l'élection !

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

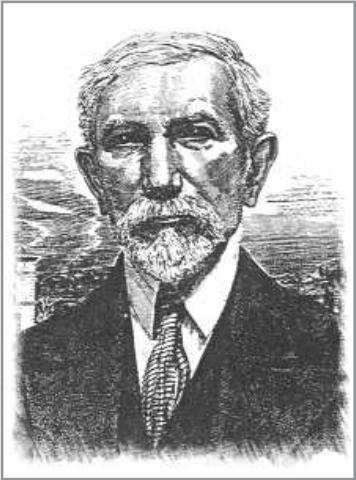
Président du Comité directeur d'AF	Trésorier	Provinces
Stéphane Blanconnet	Giovanni Castelluccio	Philippe Castelluccio
Secrétaire général	Secrétaire administratif	Militantisme
Olivier Perceval	Marie-Suzanne	Jean-Baptiste de l'Aviath
Secrétaire général adjoint	de Benque d'Agut	Responsable opérationnel
Romain Hellouin	Formation	François Bel-Ker
	Marc Savina	

AGENDA

HAUTS-DE-SEINE & PARIS 17^e - Vendredi 23 mars à 20 heures, dîner-débat avec Axel Tisserand, essayiste, en présence de M^{me} Nicole Maurras : "Maurras, soixante ans après". Au restaurant Le Bolero de Ravel, 37 rue Gabriel Péri à Levallois-Perret (métro Anatole France, bus 174). Participation : 27 euros ; étudiants et chômeurs : 17 euros. Inscription obligatoire. Chèques à l'ordre de M^{me} Castelluccio, 46 rue Gabriel Péri, 92300 Levallois-Perret. Renseignements : 01 47 57 05 81 ou hautsde-seine@actionfrancaise.net

PARIS - Mercredi 28 mars à 18 heures, cercle AFE-AFL animé par Pierre de Meuse : "Initiation à la pensée maurrassienne". Dans les bureaux de l'Action française, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais-Royal). Entrée libre.

PARIS - Samedi 31 mars, de 14 heures à 20 heures, l'association *Avec Jeanne* consacre un congrès à "Jeanne d'Arc, une figure politique pour aujourd'hui". Au Forum de Grenelle, 5 rue de la Croix-Nivert, Paris 15^e. Au programme : "La politique de Jeanne d'Arc est une politique de la foi", par Jean de Viguerie ; "La politique de Jeanne d'Arc est une politique du droit et de la légitimité", par Frédéric Rouvillois ; "Jeanne d'Arc, quel symbole pour quelle nation ?", avec Rémi Soulié, Philippe Maxence et Éric Letty ; "À qui appartient Jeanne d'Arc ?", Gerd Krumeich ; "Quelle culture alternative aujourd'hui ?",



"Maurras, soixante ans après" Dîner-débat le 23 mars avec Axel Tisserand

par Gérard Leclerc ; interviendront également Jeanne Smits, Christophe Geoffroy et l'abbé Guillaume de Tanoüarn. Participation aux frais : 10 euros.

PARIS - Mercredi 4 avril à 18 heures, cercle AFE-AFL animé par Pierre Marchand : "Les enjeux de l'économie". Dans les bureaux de l'Action française, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais-Royal). Entrée libre.

PARIS - Vendredi 13 avril, cercle Jacques Bainville : entretien avec Michel Drac. Renseignements : cerclejacquesbainville@actionfrancaise.net

QUIMPER - Lundi 23 avril, la Fédération royaliste de Bretagne reçoit Marc Savina sur le thème : "L'Action française n'est pas ce que vous croyez". Contact : bretagne@actionfrancaise.net

INFORMATIONS

NOUVELLE SECTION - Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle section sur Angers. À peine née, elle est déjà très dynamique... N'hésitez pas à prendre contact avec notre responsable local : angers@actionfrancaise.net. Pour plus d'informations, rendez vous sur le site Internet de la section : <http://afanjou.netai.net/>

ADHÉSIONS - Qui n'a pas pensé à son adhésion ? La cotisation pour l'année est de 32 euros pour un an (demi-tarif pour les lycéens, étudiants et chômeurs), la moitié étant reversée à votre section locale. C'est cette ressource indispensable qui nous permet de monter nos projets. Adhésion à retourner à l'ordre du CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.



VENTES A LA CRIÉE - Notre journal ne se vend pas tout seul ! Participez à sa diffusion en rejoignant nos équipes de vendeurs. Contact : vendeursvolontaires@actionfrancaise.net ou 06 88 97 00 40.

DATES À RETENIR - L'université d'été d'Action française (CMRDS) aura lieu cette année du vendredi 24 août (soir) au samedi 1^{er} septembre inclus ; inscrivez-vous et inscrivez vos enfants dès à présent ; renseignements : 06 88 97 00 40 ou cmrds@actionfrancaise.net

❑ ZOHRA BENGUERRAH & HAMID GOURAI

« Un roi ne nous aurait pas abandonnés »

Membres de la Coordination nationale du mouvement de résistance harkie, à l'origine des manifestations organisées, sept mois durant, devant l'Assemblée nationale, Zohra Benguerah et Hamid Gourai défendent ardemment la mémoire de leurs parents, abandonnés par la République en dépit de leur fidélité à la France.



Harkis et Pieds-Noirs ont marché de Montpellier jusqu'à Paris pour attirer l'attention de leurs compatriotes

❑ **L'Action Française 2000** - Pourquoi nous voyons-nous ce matin, 8 mars 2012, devant le palais de justice de Paris ?

❑ **Zohra Benguerah** - Nous sommes convoqués à la XVII^e chambre correctionnelle pour avoir diffusé en 2009 trois tracts qui n'ont pas plus au pouvoir. Ceux-ci dénonçaient l'injustice que nous subissons depuis cinquante ans et appelaient à boycotter l'UMP aux élections régionales de mars 2010. Nicolas Sarkozy s'était engagé, le 31 mars 2007, à reconnaître officiellement l'abandon, le désarmement et le massacre des harkis. Or, il ne l'a pas fait. Il faut préciser que la Coordination ne demande pas d'argent : elle veut la reconnaissance officielle que nos pères étaient des militaires

français qui se sont battus pour leur pays, lui sont restés fidèles ; ce ne sont pas eux qui ont trahi, mais bien le gouvernement de l'époque, en enfermant ceux qui avaient réussi à rejoindre la France, avec leur famille, dans des camps éloignés des villes, entourés de fils de fer barbelés, où nous avons eu faim et froid. La plainte du gouvernement, parce qu'elle est dirigée contre une communauté dans son ensemble, est un acte politique. Les harkis ont constitué en 2007 un gibier électoral, mais c'est bien fini.

❑ **Hamid Gourai** - Nous sommes la deuxième génération, à la fois enfants de la guerre et de la double trahison du gouvernement français : sur place lors de l'indépendance, où une grande partie des harkis, parce qu'ils avaient été fidèles - trop, peut-être ? - à la France, ont été abandonnés voire livrés à leurs assassins ; en métropole ensuite, pour ceux qui avaient réussi à s'y réfugier avec leurs familles, lorsque le pouvoir gaulliste les a parqués dans les camps de la honte. Or, depuis 1962, il n'y a eu aucune avancée : aucuns des présidents de la République ni des gouvernements successifs n'ont jamais tenu leur parole à notre égard, Sarkozy compris.

❑ **L'AF 2000** - La V^e République, après avoir laissé massacrer vos parents, ou les avoir parqués dans des camps, persécute aujourd'hui leurs enfants...

❑ **H.G.** - Si nous sommes aujourd'hui poursuivis, c'est notamment parce que nos tracts ont accusé M. Guéant, alors secrétaire général de l'Elysée, et la préfecture de police de Paris, de harcèle-

ment lors de notre manifestation statique illimitée de 2009 - nous avons tenu plus de sept mois ! - place Édouard Herriot, devant le Palais-Bourbon. Un harcèlement visant à nous priver du droit, pourtant garanti par la Constitution, de manifester et de nous exprimer. Cette manifestation avait pour but de rappeler aux députés les engagements à l'égard des harkis du candidat Sarkozy devenu président de la république. Si les autorités se sont très mal comportées à notre endroit, c'est parce que nous défendons la cause de nos pères qui ont souffert.

❑ **Z.B.** - La V^e République nous a toujours méprisés... Mais parce que nous ne sommes ni des voyous, ni des délinquants, c'est un honneur pour nous d'être cités devant la XVII^e chambre : cela nous permettra de faire le procès du gouvernement de l'époque et du général De Gaulle. Nous allons rafraîchir la mémoire à ceux qui ont porté plainte : les hommes politiques d'aujourd'hui ne sont-ils pas les successeurs, parfois même les enfants, des responsables de 1962 ? Mais je sais qu'ils n'auront pas le courage d'affronter notre regard. Comment Nicolas Sarkozy peut-il se permettre aujourd'hui de donner des leçons à la Turquie ? Si je comprends le légitime combat des Arméniens, le gouvernement français ne devrait-il pas d'abord balayer devant sa porte ? Dire qu'il a osé ouvrir un débat sur l'identité nationale avant même d'avoir réglé la question harkie ! Nous rappellerons devant la XVII^e chambre qu'en 1962, le pouvoir français a abandonné à l'ennemi des soldats français, dont la plupart n'avaient pas vingt ans. Certains, plus âgés, avaient fait aussi la guerre d'In-

dochine. « *Mon capitaine, tu m'abandonnes pas !* », disaient-ils à leurs officiers. Mais De Gaulle les a bien abandonnés, et son successeur a menti à leurs enfants en ne respectant pas ses engagements. Sarkozy, nous voulons qu'il parte ! Nous sommes déterminés à poursuivre la lutte. C'est mon père, militaire de carrière, qui m'a appris à lire et à écrire. C'était un berbère. Il aimait à répéter : « *Je suis français et je ne regrette rien.* » Le père d'Hamid était policier. Nous connaissons le droit. Nous ne lâcherons pas, pour la mémoire de nos pères, pour la mémoire, aussi, de ceux de mes frères et sœurs qui ont été assassinés en Algérie : j'ai vu mourir la dernière. C'est mon combat. Que ceux qui ont porté plainte contre nous viennent nous dire en face en quoi nos tracts leur ont fait mal. Nous reconnaissons chacun des mots employés car ils expriment notre souffrance. Nous persistons et signons. Je peux même vous annoncer qu'il y aura d'autres tracts. Nous nous battons pour notre honneur et notre dignité.

❑ **L'AF 2000** - Quel regard portez-vous aujourd'hui sur le 19 mars 1962 ?

❑ **Z.B.** - De Gaulle nous a déracinés de notre terre en vendant l'Algérie : quand je dis "nous", j'englobe les Pieds-Noirs et les harkis dans le même combat et la même douleur. Du reste, à voir aujourd'hui les Algériens si nombreux en France, on peut se demander s'ils voulaient vraiment l'indépendance. Il fallait garder l'Algérie, il ne fallait pas la lâcher. Militairement et politiquement, la France avait gagné. Un roi ne nous aurait pas abandon-

nés ! L'été dernier, comme nos pères, nous avons porté le drapeau français lors d'une marche à travers toute la France, pour faire connaître notre combat au reste de nos compatriotes. Nous avons pris le chemin de l'histoire et celui-ci nous a conduits jusqu'à la tombe de Bastien-Thiry, qui est un père pour nous, car il a donné sa vie pour l'Algérie française. Il faut d'ailleurs en finir avec le mot "harkis" : c'est le pouvoir qui nous a appelés ainsi. Aujourd'hui, ce mot signifie "traître". Or nos pères n'étaient pas des traîtres, mais des militaires français fidèles à leur patrie. Les "harkis", ce sont les dirigeants de l'époque. Il faut effacer ce mot.

❑ **L'AF 2000** - Quels sont vos soutiens ? Le nôtre va sans dire...

❑ **Z.B.** - Les associations de Pieds-Noirs et de fils de harkis nous soutiennent. Mais ces derniers sont parfois déboussolés. Nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui ont la double nationalité. Je suis retournée une seule fois à Alger, en 1988. J'ai eu du mal à passer la douane, avec mon passeport français, où l'on avait pas deviné qui j'étais. Je me suis sentie étrangère là-bas. Ce n'est plus la même Algérie. Je n'ai pas reconnu Alger la Blanche. Mais je tenais à aller sur la tombe de mes frères et sœurs assassinés. Je pense à eux tous les jours : ils ont comme grandi avec moi.

❑ **H.G.** - Nous ne lâcherons pas jusqu'à ce que nous ayons réussi à faire admettre aux hommes politiques la vérité historique. C'est très important, parce que trop d'enfants de harkis, privés d'études ou de formation, vivent aujourd'hui dans la précarité, laissés à l'abandon par les services sociaux. Avoir grandi dans un camp ne donne pas les mêmes chances qu'aux autres !

❑ **L'AF 2000** - Êtes-vous toujours victimes de discriminations ?

❑ **Z.B.** - Mon frère cherche un logement. Il est malade et a trois enfants. Comme il est fils de harki, les HLM le font passer après les Marocains et les Algériens. Nous, nous devons nous battre pour faire respecter nos droits alors que nous sommes chez nous. La France, c'est mon pays, je l'aime. ■

Propos recueillis
par François Marcilhac

✓ N.B. - Les avocats de Zohra Benguerah et Hamid Gourai ne possédant pas les conclusions de leurs adversaires, la XVII^e chambre correctionnelle a finalement décidé de reporter le procès au 26 octobre prochain... Affaire à suivre !

» UN FILM À VOIR

Mêlant images d'archives et entretiens avec des harkis, des enfants de harkis et des officiers, le film *Harkis, histoire d'un abandon* revient sur l'histoire de l'Algérie depuis ses origines ; il raconte la tragédie de la guerre en insistant sur la trahison commise envers ceux qui s'étaient engagés par amour de la France. Projection sous l'égide de Renaissance Catholique le mercredi 21 mars 2012 à l'ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent, Paris 7^e (01 42 04 93 20). Le DVD peut être commandé à l'ECPAD, 2 à 8 route de Fort, 94205 Ivry-sur-Seine Cedex ou à Valmonde-Diffusion, 5 rue Saint-Georges, 75009 Paris.